IMPACT CLIMATE ANALYTICS

5 ans du Funds Vert Pour Le Climat

Combien d'argent est allé vers les pays les moins avancés?

Octobre, 2021

AUTEURS
Komna Djabare
Kouassigan Tovivo
Koffi Koumassi

CITATION ET REMERCIEMENTS

Cette publication peut être reproduite en totalité ou en partie et sous n'importe quelle forme à des fins éducatives ou à but non lucratif sans autorisation spéciale de Climate Analytics, à condition que la source soit citée et/ou référencée de manière appropriée.

Cette publication ne peut être revendue ou utilisée à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable de Climate Analytics. Nous regrettons toute erreur ou omission qui aurait pu être commise involontairement.

Ce document peut être cité comme: Climate Analytics (2021). 5 ans du Funds Vert Pour Le Climat: Combien d'argent est allé vers les pays les moins avancés?

CLIMATE ANALYTICS

Supporting science based policy to prevent dangerous climate change enabling sustainable development

www.climateanalytics.org

IMPACT SCIENCE BASED IMPLEMENTATION OF 1.5°C COMPATIBLE CLIMATE ACTION FOR LDC AND SIDS

Sommaire

Liste des tableaux 4
Liste des figures 4
Résumé Exécutif 5
Aperçu général du financement approuvé au profit des PMA 5
Tendances sectorielles 6
Portée nationale et multi-pays des projets 7
Mobilisation par type d'entité accréditée, durée d'approbation et tendance des décaissements. ... 7
Introduction 10
1. Aperçu du financement approuvé au profit des PMA 11
2. Analyse sectorielle du financement du FVC au profit des PMA 13
2.1. Financement par domaine stratégique d'intervention : adaptation, atténuation et projets transversaux 13
2.2. Financement par secteur vulnérable au changement climatique dans les PMA 16
2.3. Analyse comparative entre les secteurs financés et les secteurs priorisés 18
2.4. Distribution du financement entre secteur public et secteur privé et les instruments financiers utilisés 19
3. Analyse de la couverture géographique des projets impliquant les PMA 21
4. Analyse projetée de l'évolution de la mobilisation des ressources financières du FVC par les PMA 23
5. Analyse du niveau de décaissement des financements approuvés par le FVC 25
5.1. Tendance de décaissement des financements approuvés par le FVC au profit des PMA 25
5.2. Tendance du décaissement par domaines de financement du FVC 28
6. Zoom sur les modalités d'accès au Fonds par les projets financés dans les PMA 31
6.1. Aperçu des modalités d'accès au FVC 31
6.2. Cartographie des types d'Entités Accréditées impliquées dans les projets des PMA 32
6.3. Capacité de mobilisation des fonds par les entités accréditées nationales et régionales 33
7. Durée d'incubation des projets 37
..... 39
Conclusion 40
Références 42

Liste des tableaux

Tableau 1: Projets PMA avec un taux de décaissement dépassant 50% du budget du projet approuvé....27
Tableau 2: Niveau de mobilisation des fonds FVC par les AE d'accès direct national et régional 33
Tableau 3: Entités accréditées d'accès direct national ayant fait approuver un projet PMA au niveau du FVC 35

Liste des figures

Figure 1: Intention du FVC dans le financement climatique....10
Figure 2: Répartition des projets suivants la portée et pays impliqués....11
Figure 3: Financement du FVC au profit des PMA 12
Figure 4: Répartition de la mobilisation du financement climatique par zone géographique à travers le mécanisme FVC 12
Figure 5: Distribution du financement du FVC par domaine d'intervention dans les PMA 13
Figure 6: Distribution du financement global du FVC par domaine d'intervention 14
Figure 7: Représentation des secteurs dans les projets approuvés par le FVC au profit des PMA....17
Figure 8: Poids des grands secteurs dans le financement approuvé par le FVC 18
Figure 9: Distribution du financement FVC par secteur et instruments financiers 19
Figure 9: Projets des PMA approuvés par domaines du FVC....20
Figure 11: Financement du FVC par secteur public ou privé dans les PMA 20
Figure 12: Distribution des fonds mobilisés par portée géographique des projets (nationaux ou multinationaux). 21
Figure 13: Niveau des financements entre FVC et co-financiers par domaines d'intervention....22
Figure 14: Evolution du nombre de projets approuvés et le montant mobilisé par an sur la période 2015- Novembre 2020. 23
Figure 15: Part du niveau de décaissement des projets approuvés 25
Figure 16: Projets approuvés et projets avec début effectif d'activités de mise en œuvre 26
Figure 17: Part des montants approuvés et décaissés du budget global FVC et du portefeuille des PMA 27
Figure 18: Distribution des projets approuvés et en cours de mise en œuvre par domaine du FVC....28
Figure 19: Niveau de décaissement par domaines du FVC....29
Figure 20: Les entités accréditées du FVC et la proportion des accréditations selon la taille des projets 31
Figure 21: Entités accréditées impliquées dans les projets PMA 32
Figure 22: Répartition des Entités d'accès direct national accréditées par le FVC....32
Figure 23: Répartition des ressources mobilisées par type d'entités accréditées. 34
Figure 24: Répartition des entités d'accès direct des PMA par taille de projets à laquelle elles sont éligibles....36
Figure 25: Durée en jours du processus d'approbation de projets PMA au niveau du FVC....38

Résumé Exécutif

L'atteinte des objectifs climatiques des pays devient de plus en plus une question de préoccupation fondamentale pour beaucoup de pays. Et surtout pour les pays les plus les vulnérables, la réalisation des objectifs globaux d'atténuation pour limiter l'augmentation du réchauffement en deçà de 1,5 degré par rapport à l'ère préindustrielle est une question de survie à cause de leurs moyens financiers, techniques, technologiques et humains limités à faire face aux intempéries climatiques grandissantes et plus fréquentes. En outre, la nécessité pour ces pays de préparer leur riposte pour bâtir la résilience et réduire leur vulnérabilité vis-à-vis des effets néfastes du changement climatique se heurte à un défi majeur- trouver les moyens de financer les actions climatiques.

La crise sanitaire occasionnée par la COVID-19 a secoué de plein fouet l'économie des pays les moins avancés (PMA), limitant plus sérieusement leur capacité à financer les actions climatiques, accentuant ainsi les besoins en termes de soutien pour le développement et la mise œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation. Dans le contexte actuel où les pays sont en processus de finalisation de la révision de leurs contributions nationales déterminées (CDN) pour fixer de nouveaux objectifs, il est impérieux de comprendre l'état actuel de la mobilisation des financements par les PMA dans le but d'anticiper sur les améliorations à apporter ainsi que les moyens à déployer pour permettre un financement durable, prévisible et proportionnel aux besoins de ces pays pour l'atteinte des plans climatiques.

La présente analyse est conduite dans le cadre de la mise en œuvre du projet IMPACT et fait un état des lieux des ressources mobilisées à travers des propositions de financement portées par les PMA auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC) sur la période de Novembre 2015 à Juillet 2021 (Conseil d'Administration 29). Elle est réalisée sur la base des données publiées par le FVC. La méthodologie de l'analyse exclut les projets d'appui préparatoire (Readiness) et considère tous les projets soumis par les PMA au FVC aussi bien par le processus standard (funding proposal) que le processus d'approbation simplifiée (SAP), et tient compte des projets nationaux au niveau individuel des pays aussi bien que les projets multi-pays ou régionaux dont fait parti au moins un PMA. Elle fait parti d'une série d'analyses dont les trouvailles seront publiées sous forme de rapports ou briefings dont les principaux vont montrer par exemple (i) l'analyse du portefeuille des projets des PMA approuvés par le FVC et (ii) l'analyse des « facteurs de succès » des projets approuvés pour les PMA dans le but de contribuer à identifier et partager les meilleures pratiques permettant une meilleure mobilisation de la finance climatique pour les PMA.

Aperçu général du financement approuvé au profit des PMA

- Au total, 69 projets ont été approuvés par le FVC pour les PMA sur un total de 177, ce qui représente 39% du portefeuille d'approbation du Fonds. Ces projets sont constitués de 30 projets d'adaptation, 21 projets d'atténuation et 18 projets transversaux. 39 des 69 projets sont actuellement en cours de mise en œuvre, soit un taux de 56,5%. Au niveau territorial, 47 de ces projets sont nationaux, tandis que 22 sont des projets multi-pays incluant au moins un PMA. Ces projets correspondent à un volume de financement total de 2,54 milliards USD sur un total de 8,8 milliards USD approuvés par le FVC, soit un taux de financement de 29% pour les PMA. Ce montant représente également une moyenne de 2,04 USD par habitant pour l'ensemble des PMA. Le cofinancement total de ces projets s'élève à 4,9 milliards USD.

- En termes de désagrégation par secteurs public/privé, en valeur nominale, sur les 69 projets approuvés jusqu'en Juillet 2021, 51 sont du secteur public, soit 74,6% et seulement 18 projets sont du secteur privé, soit 25,4%. En termes de domaine cible (Target Area) du FVC, sur 30 projets d'adaptation approuvés, 29 sont du secteur public, soit 96,6% et seulement 1 seul projet est du secteur privé. A l'inverse, le secteur privé est plus représenté dans le domaine de l'atténuation avec 12 projets sur 21 approuvés, soit 57%. Dans le domaine des projets transversaux, le secteur public est largement représenté avec 72% (13 projets sur 18).

- Au niveau des instruments financiers, les subventions et les prêts ont été les instruments les plus utilisés dans la demande de fonds avec respectivement 44% et 42% des financements. Les fonds propres, les garanties et les paiements basés sur les résultats ont été les instruments les moins utilisés.

Tendances sectorielles

- Les flux financiers du FVC vers les PMA ont été dirigés davantage vers le financement de l'atténuation qui a totalisé 53% des fonds, supérieur au taux de représentation du domaine « atténuation » dans le financement global du FVC, qui est d'environ 49%. Le financement de l'atténuation est suivi de celui des projets transversaux qui a mobilisé 25% de l'enveloppe financière des PMA et enfin l'adaptation qui se hisse à 21% du financement approuvé aux PMA. Bien que le financement global du FVC reflète plus ou moins la même réalité, l'écart est beaucoup plus élevé quand il s'agit des PMA où les fonds destinés à l'atténuation représentent plus du double des fonds alloués à l'adaptation. Ceci parait moins concordant avec les besoins des PMA, si l'on considère que ces derniers sont classés comme des pays très vulnérables au changement climatique non seulement à cause de leur forte dépendance vis-à-vis des ressources primaires mais aussi à cause de leurs faibles capacités financière, technique et technologique à surmonter/résister aux chocs climatiques (inondation, sécheresse, etc.). Des efforts visant à équilibrer l'affectation de fonds climatiques de manière plus égalitaire entre les activités d'atténuation et d'adaptation, surtout pour les PMA doivent être renforcés.

- Les projets du secteur Agriculture, Foresterie et autre Affectation des Terres (AFAT) y compris la gestion des ressources en eau se positionnent au premier rang avec 45 projets sur 69 au total. Dans ce secteur AFAT, l'agriculture a été le sous-secteur prépondérant en étant pris en compte dans 34 projets, suivis des projets écosystèmes-forêts avec 11 projets. Le sous-secteur des ressources en eau est à la fois représenté dans les deux précédents sous-secteurs. L'élevage et la protection côtière ont été faiblement représentés. On retrouve chacun dans 2 projets. Le secteur AFAT est suivi par le secteur de l'énergie avec 21 projets concernés. Ces projets d'énergie prennent en compte l'efficience énergétique dans le bâtiment. Au 3ème rang se classent les secteurs de la zone côtière (2 projets) et ensuite le secteur de l'industrie qui a été pris en compte dans 1 projet. Toutefois, en termes d'enveloppe financière mobilisée, les projets du secteur de l'énergie mobilisent la plus élevée, soit environ 50% et les projets du secteur AFAT ont mobilisé 41% de l'enveloppe globale.

Portée nationale et multi-pays des projets

- Les projets nationaux ont dominé en termes de nombre et de volume de financement mobilisé par les PMA. 47 projets nationaux ont été approuvés mobilisant un financement d'environ 1,73 milliards USD, soit 68% du financement approuvé pour les PMA. Le financement mobilisé par les PMA à travers les 22 projets multi-pays est d'environ 0,81 milliards USD, soit 30% du financement total du FVC approuvé pour le compte des PMA (2,54 milliards USD en Juillet 2021). A l'inverse, le co-financement mobilisé par les PMA à travers les projets multi-pays représente 3,56 milliards USD soit 73% du financement total mobilisé, contre 1,33 milliards USD mobilisés à travers des projets nationaux soit 27% malgré leur importance nominale dans le portefeuille des projets FVC. Autrement dit, les projets multinationaux ont bénéficié davantage de co-financement que les projets nationaux. La part faible du co-financement dans les projets nationaux dénote de la difficulté des PMA à mobiliser des fonds internes ou domestiques pour accompagner le financement de l'action climatique. La plupart des projets d'adaptation ont été soumis en tant que projets nationaux (25 projets sur 30) et ont mobilisé près de 0,63 milliards USD du FVC, sur un financement total de 2,54 milliards USD. Dans le domaine de l'atténuation, les projets nationaux (9 sur 21) ont mobilisé 0,56 milliards USD du FVC pour le financement de la réduction des émissions de GES. En ce qui concerne les projets transversaux, ceux à portée nationale ont mobilisé 0,54 milliards auprès du FVC. En tout, 58% du financement approuvé au profit des PMA a été mobilisé à travers les projets nationaux.

- Il est à noter que le co-financement a été davantage mobilisé à travers des projets multi-pays et surtout à travers les projets d'atténuation, soit plus des ¾ du co-financement mobilisé par les PMA.

Mobilisation par type d'entité accréditée, durée d'approbation et tendance des décaissements.

- Le champ de la mobilisation des financements pour les PMA est dominé par les entités accréditées (EA) d'accès international. Sur 57 entités d'accès direct national accréditées par le FVC, seulement 14 viennent des PMA, soit environ 25%. Ce qui signifie qu'un grand nombre des 46 PMA ne disposent toujours pas d'entité d'accès direct au niveau national. En outre sur ces 14 EA d'accès direct national seulement 5 ont réussi à faire approuver 5 projets (1 par EA) au niveau du FVC. Le montant mobilisé par les entités nationales auprès du FVC est de 0,352 milliards USD sur 2,54 milliards USD approuvés, soit 14%. En plus, la plupart des entités d'accès direct des PMA sont accréditées pour les micro- et petits projets, et seulement 5 sont accréditées pour les projets moyens, et aucune n'est accréditée pour les projets de grande taille. Ceci limite significativement le volume de financement que peuvent mobiliser les entités d'accès direct des PMA, et démontre d'une part leurs capacités techniques et opérationnelles limitées pour percer le marché de la finance climatique. La réflexion stratégique pour les décisions d'accréditation des PMA s'impose : serait-il stratégiquement plus avantageux pour un PMA d'investir dans l'accréditation aux micro- et petits projets de plusieurs entités nationales ou serait-il plus astucieux d'investir dans le renforcement des capacités techniques et fiduciaires, des normes environnementales et sociales d'une entité déjà accréditée pour lui permettre à la révision de son accréditation de se positionner pour une accréditation aux projets de tailles plus conséquentes ?

- La durée d’approbation de projet PMA est assez longue, avec une ligne médiane de 619 jours ou 21 mois. Cela pourrait représenter une moyenne de 6 à 7 cycles d'examens de la proposition du financement au niveau du Secrétariat du FVC et / ou de l'ITAP, étant donné que la soumission est faite tous les trimestres conformément au calendrier de soumission des projets auprès du FVC. La durée d’approbation la plus courte pour les projets PMA a été de 113 jours (environ 4 mois) et la plus longue a été de 1727 jours, soit 58 mois ou près de 5 ans. En termes de domaine, les projets d’adaptation enregistrent la durée moyenne la plus longue avec 22 mois (près de 2 ans) contre 20 mois pour les projets d’atténuation et les projets transversaux. Ces délais n'incluent pas le temps de préparation du projet qui peut varier de 6 mois à plus d'un an selon le type de projet, la capacité de l'entité accréditée à conduire le processus, la réactivité du point focal du FVC ou l’autorité nationale désignée (AND) du FVC à fournir des informations, données et / ou conseils à l’entité accréditée, etc.

- Bien que la durée d’approbation soit déjà longue, le décaissement après approbation semble lent. Sur la période couverte par l’analyse, environ 0,23 milliard USD a été décaissé, soit moins de 9% du montant total approuvé par le Fonds vert pour les PMA, après 5,5 ans de fonctionnement. Seuls 4 projets ont connu un décaissement supérieur à 50% de leur budget total approuvé à la date du 29eme Conseil d’Administration, tandis que 30 projets n'ont pas encore enregistré leur premier décaissement. Le reste des projets a enregistré un taux de décaissement compris entre 1 et 50%. Au niveau du portefeuille global du FVC même, le décaissement est de 22%, soit un total de 1,9 milliards USD sur les 8,8 milliards approuvés, ce qui demeure toujours faible. À ce rythme qui combine une phase de préparation de proposition de projet intrinsèquement complexe, une période d’approbation longue et un premier décaissement lent, les PMA seront-ils en mesure de mettre en œuvre les actions climatiques proposées dans leurs CDN actuelles et celles qui se préparent à travers le processus de révision en cours dans certains pays et déjà clôturés dans d’autres ? Et une fois les projets mis en œuvre les objectifs seront-ils atteints comme initialement prévus, à cause peut-être des changements qui se seraient opérés dans divers aspects du problème climatique initialement ciblé, entre l’identification du problème et le temps qui est mis avant la mise en œuvre des interventions ?

Tout compte fait, cette situation actuelle nécessite des améliorations de part et d’autre du processus pour la mise en œuvre des projets concourant à l’atteinte des objectifs climatiques stratégiques car ne permettant pas présentement de répondre à l’urgence climatique. Au vu de ces différents résultats, l’analyse a formulé des suggestions en vue d’améliorer la mobilisation du financement climatique par les PMA. Des études complémentaires telles que l’analyse des « facteurs de succès » et le développement d’outils d’auto-contrôle de la qualité des propositions de projets, sont envisagées par Climate Analytics, pour conforter ces suggestions et contribuer à renforcer les capacités des PMA pour la mobilisation efficace du financement du climat

FP140
MITIGATION
MULTIPLE COUNTRIES
High Impact Programme for the Corporate Sector

FP139
ADAPTATION
SUDAN
Building resilience in the face of climate change within traditional rain fed agricultural and pastoral

FP138
MITIGATION
SENEGAL
ASER Solar Rural Electrification Project

FP137
CROSS-CUTTING
GHANA
Ghana Shea Landscape Emission Reductions Project

FP136
CROSS-CUTTING
ETHIOPIA
Resilient Landscapes and Livelihoods Project

FP135
ADAPTATION
MULTIPLE COUNTRIES
Ecosystem-based Adaptation in the Indian Ocean – EBA IO

FP181
ADAPTATION
MULTIPLE COUNTRIES
CRAFT - Catalytic Capital for First Private Investment Fund for Adaptation Technologies in Developing Countries

FP180
ADAPTATION
MULTIPLE COUNTRIES
Global Fund for Coral Reefs Investment Window

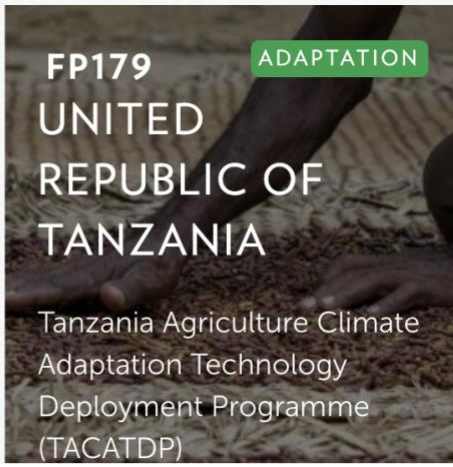
FP179
ADAPTATION
UNITED REPUBLIC OF TANZANIA
Tanzania Agriculture Climate Adaptation Technology Deployment Programme (TACATDP)

Introduction

Dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, des institutions et des mécanismes ont été mis en place au fil des ans au niveau international pour apporter des appuis financiers et techniques aux pays vulnérables. Le mécanisme financier, le plus récemment établi et important à ce jour, a été mis en place lors de la COP16 à Cancun en 2010 en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatiques (CNUCC) conformément à son article 11: le Fonds Vert pour le Climat (FVC).

Il s'agit actuellement du plus grand fonds mondial pour le climat qui aide les pays en développement et en particulier les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) à lutter contre le changement climatique. À cette fin, il offre un large éventail d'opportunités de mobilisation de ressources sous plusieurs formes (subventions, prêts, fonds propres ou garanties) pour le financement d'activités contribuant au renforcement de la résilience des communautés vulnérables au changement climatique et au développement sobre en carbone. Concrètement, le FVC vise à aider ces groupes de pays vulnérables à réaliser un changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résilientes au changement climatique. Un équilibre 50/50 entre les investissements d'atténuation et d'adaptation est visé par le FVC[1].

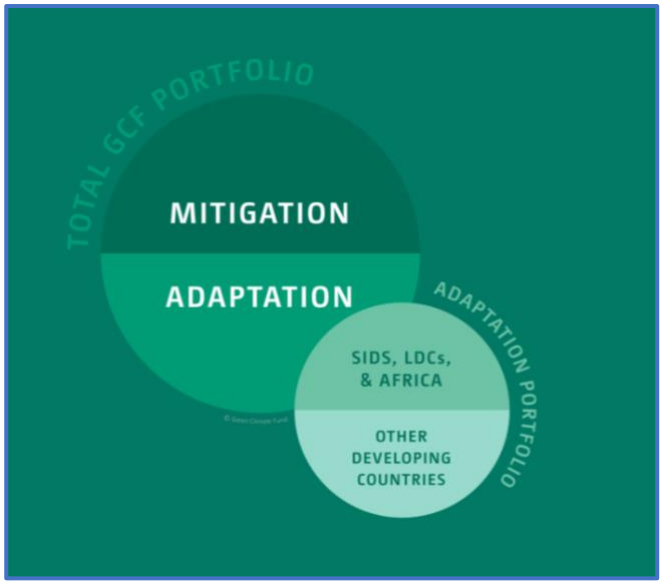

Figure 1: Intention du FVC dans le financement climatique
Source : FVC, visité en Juillet 2021

Dans ce contexte des changements climatiques, trois groupes ont été priorisés dans les opérations du FVC compte tenu de leur degré de vulnérabilité. Il s'agit de : (i) Pays les moins avancés (PMA) ; (ii) Petits États insulaires en développement (PEID), et l'Afrique (pays non classés PMA). La vulnérabilité des PMA et des PIED est toute particulière car, non seulement ces pays sont fortement dépendants des ressources primaires pour leur survie mais aussi ils expérimentent une capacité technique, technologique et financière très limitée pour faire face aux chocs climatiques. Cette vulnérabilité particulière justifie les objectifs d'allocation de fonds fixés par le FVC. En effet, le FVC a ciblé un financement de 50% de l'allocation d'adaptation pour les PIED, PMA et États africains [2].

[1] https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/financing-climate-action-jul2021.pdf
[2] The remaining 50% is intended to finance projects in non-LDCs and non-SIDS countries that are not listed in Annex 1 of the Convention.

La présente analyse qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet IMPACT, vise à faire un état des lieux des ressources mobilisées à travers des propositions de financement portées par les PMA auprès du FVC depuis son opérationnalisation jusqu'en Juillet 2021, date du 29ième conseil d'administration du FVC (B.29). Cette analyse est basée sur les données publiées par le FVC afin de mettre en évidence les tendances liées aux financements des PMA. Sur la base de la méthodologie utilisée, l'analyse du portefeuille a considéré les projets nationaux ou individuels et multinationaux/régionaux des PMA. Les projets multinationaux considérés dans l'analyse sont des projets dans lesquels est impliqué au moins un PMA.

1. Aperçu du financement approuvé au profit des PMA

Selon les données publiées par le FVC en Juillet 2021, **un total de 177 (période de novembre 2015 à Juillet 2021) a été approuvé dont 69 projets impliquent au moins un PMA.** Cela correspond à un taux de représentativité de 39% des PMA par rapport au nombre de projets approuvés par le Fonds. Parmi ces projets, 47 sont nationaux et 22 sont multi-pays. Cette dernière catégorie inclut des pays non PMA[3]. La figure suivante résume la répartition des projets du FVC en fonction de leur portée territoriale (nationale ou multi-pays).

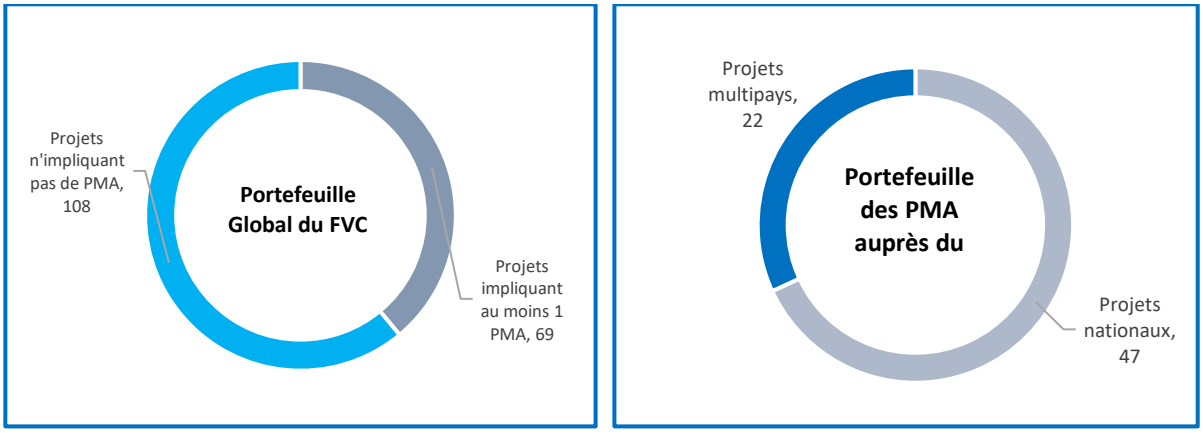

Figure 2: Répartition des projets suivants la portée territoriale et pays impliqués
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

En termes financiers, comme le montre la figure 2 ci-dessous, **les données publiées en Juillet 2021 par le FVC indiquent que sur un financement total de 8,8 milliards USD, 2,54 milliards USD[4] ont été consacrés à l'ensemble des 46 PMA, soit environ 29%. Ceci représente une mobilisation de USD 2.04[5] de finance climatique par habitant pour tous les PMA**. Le co-financement se chiffre sur les mêmes projets à 4,9 milliards USD. Ce montant a été mobilisé à travers l'approbation de 69 projets PMA dont 39 sont en cours de mise en œuvre, soit un taux de 56,5%. Le co-financement global au niveau du FVC se chiffre quant-à-lui à 24,4 milliards USD.

[3] La Présente analyse n'a pas pris en compte les projets mobilisés par Vanuatu qui est récemment sorti de la catégorie des PMA.
[4] https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-project-portfolio-fr_0.pdf
[5] Based on the World Bank 2020 population estimated for the LDCs

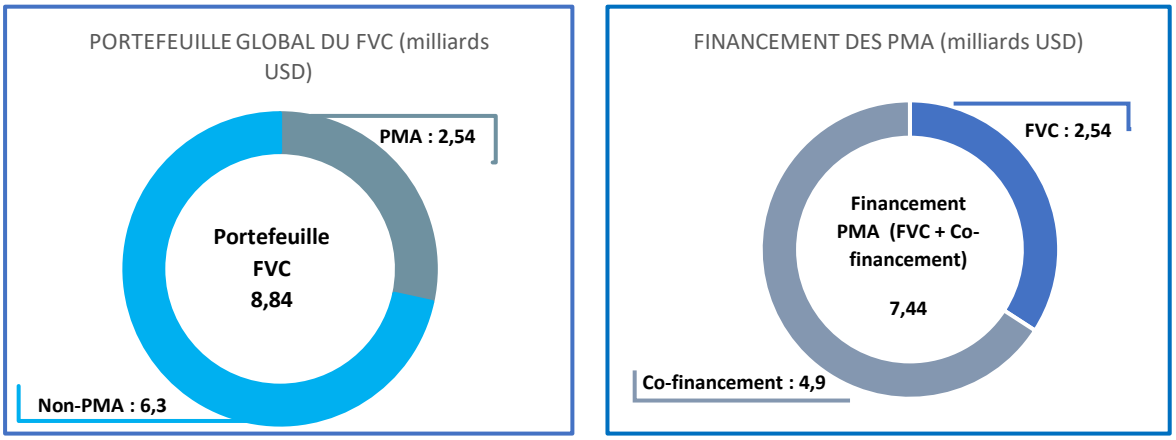

Figure 3: Financement du FVC au profit des PMA

Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Sur l'ensemble du portefeuille du FVC, 129 projets sont en cours de mise en œuvre dont 1,9 milliards USD ont été déboursés.

En termes d'appui préparatoire, un montant de 338 millions USD ont été approuvés au profit de 140 pays. En ce qui concerne l'appui à la préparation des propositions de projet (Project Preparation Funding – PPF), 42 PPF ont été approuvés pour un montant de 27,1 millions USD dont 19,1 millions USD ont été déboursés.

En termes de distribution géographique des financements climatiques à travers le FVC (y compris les co-financements), l'Asie pacifique enregistre le montant le plus élevé, soit 14,52 milliards USD, suivi de l'Afrique avec 10,99 milliards USD. En considérant les fonds propres du FVC, l'Afrique qui se positionnait au premier rang en novembre 2020 est détrôné par l'Asie pacifique avec un financement cumulatif en Juillet 2021 à 3,32 milliards de dollars, soit 38%. La figure suivante illustre la répartition des fonds mobilisés par zone géographique.

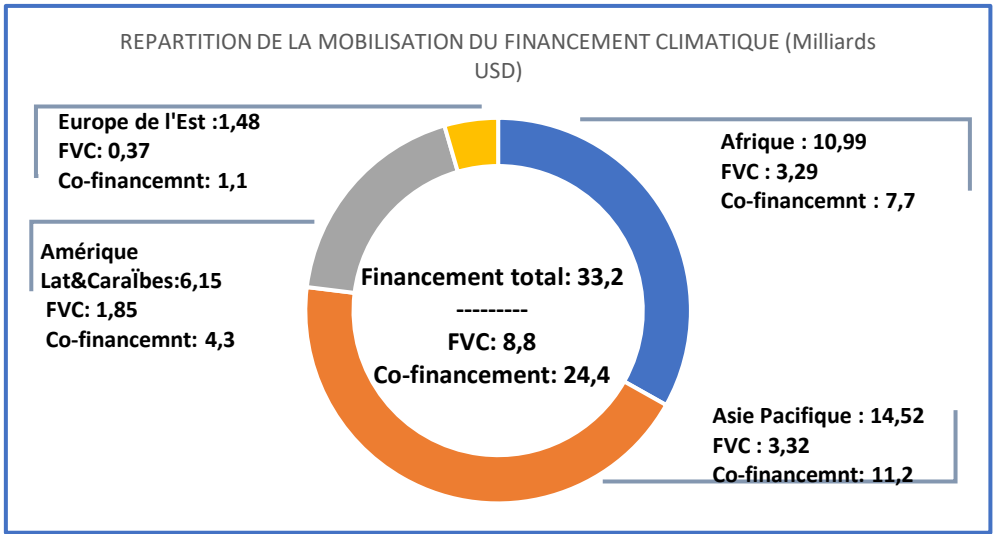

Figure 4: Répartition de la mobilisation du financement climatique par zone géographique

Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

2. Analyse sectorielle du financement du FVC au profit des PMA

2.1. Financement par domaine stratégique d'intervention: adaptation, attenuation et projets transversaux

Le FVC finance trois domaines stratégiques d'intervention notamment l'Adaptation, l'Atténuation et le transversal (adaptation-atténuation). Ce financement est basé sur les projets soumis par les pays ou promoteurs. Dans les PMA, ces trois domaines ont bénéficié des financements à des échelles différentes. Cette section présente la part du financement de chaque domaine dans le financement global du FVC dans les PMA. Comme l'indique la figure 5, le domaine de l'atténuation représente 53% du financement approuvé par le FVC au profit des PMA.

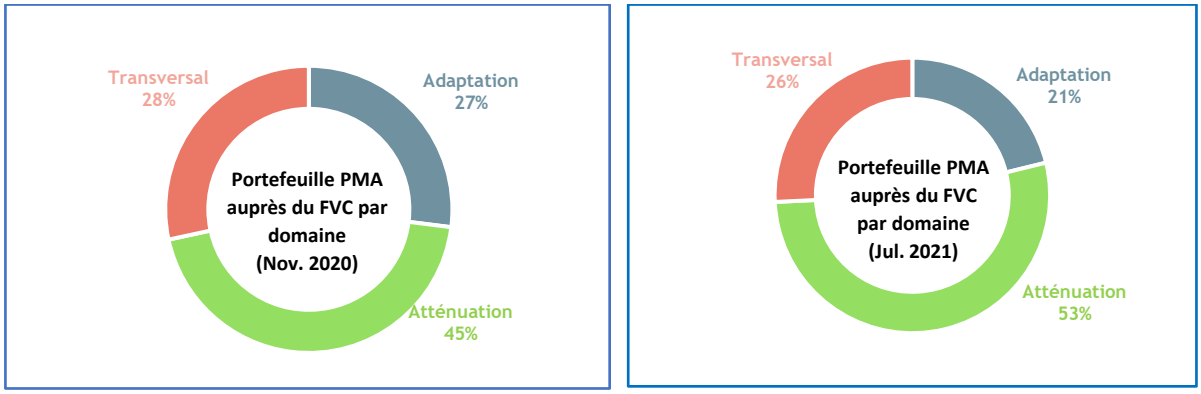

Figure 5: Distribution du financement du FVC par domaine d'intervention dans les PMA
Source: Adapté du FVC, données de novembre 2020 et Juillet 2021

Ces données de Juillet 2021 montrent que le taux de représentation du domaine de l'atténuation a pris une ascension significative en terme monétaire comparativement aux données de novembre 2020, passant de 45% à 53%. Quant bien même que les projets transversaux aient une bonne connotation d'adaptation, ce taux exprime un faible financement de l'adaptation. Cela s'explique par le fait que les projets d'atténuation ont connu davantage d'approbation lors des deux conseils d'administration (Mars et Juillet 2021). Le poids de l'adaptation dans le financement a de son côté connu une régression passant 27% en novembre 2020 à 21% en Juillet 2021. Bien que les projets transversaux représentant 26% du financement aient une connotation d'adaptation plus importante, ce taux de représentation des projets d'adaptation dans le financement reste faible.

Cette proportion de financement approuvé pour l'atténuation au profit des PMA reste supérieure au taux de représentation de ce domaine « atténuation » dans le financement global du FVC qui est de 49% (cf. figure 6). Le domaine de l'atténuation est suivi de celui des projets transversaux qui a mobilisé 30% de l'enveloppe financière du FVC et enfin l'adaptation 21%. Comparées aux données de novembre 2020 (figure à gauche), celles de Juillet 2021 (figure à droite) montrent une régression du taux des projets d'adaptation et transversaux au profit de l'atténuation. Bien que certains projets d'atténuation aient une connotation de développement résilient – accès à l'énergie pour l'exhaure d'eau d'irrigation (agriculture, sécurité alimentaire), et que de projets transversaux aient de fortes composantes adaptation, cela reste encore faible au vu des besoins de résilience des PMA.

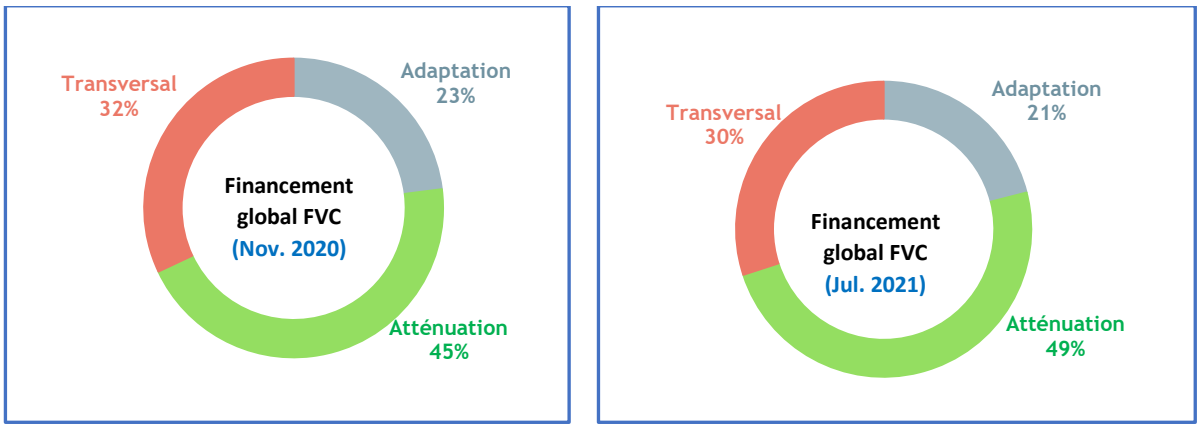

Figure 6: Distribution du financement global du FVC par domaine d'intervention
Source: Adapté du FVC, données de Novembre 2020 et Juillet 2021

Les figures 5 et 6 montrent que **les flux financiers du FVC dans les PMA sont dirigés davantage vers le financement de l'atténuation. Ce financement s'est accru en 2021 avec l'approbation de projets de moyenne et grande taille dans ce domaine d'atténuation. Pendant les deux Conseils (Board 28 et 29), en terme nominal, 50% des projets approuvés sont de l'atténuation, 25% pour l'adaptation et 25% pour le transversal. En terme financier, 80% du financement approuvé pour les PMA lors de ces conseils sont destinés à l'atténuation. Seuls 2 projets d'adaptation sont approuvés pour le compte des PMA cette année 2021 jusqu'en Juillet mobilisant un financement de 70,1 millions USD auprès du FVC.**

Bien que le financement global du FVC (cf. figure 5) reflète la même réalité, l'écart est beaucoup plus élevé quand il s'agit des PMA où les fonds destinés à l'atténuation représentent plus du double des fonds alloués à l'adaptation. Cela parait moins concordante avec les besoins des PMA, si l'on considère que ces derniers sont classés comme des pays très vulnérables au changement climatique non seulement pour leur forte dépendance vis-à-vis des ressources primaires mais aussi de leurs faibles capacités financière, technique et technologique à surmonter/résister aux chocs climatiques (inondation, sécheresse, etc.). En plus, les PMA ont contribué le moins au réchauffement climatique. Pourtant, la réduction des émissions apparait dans le financement du FVC (Novembre 2015 à Juillet 2021) comme une priorité pour les PMA. L'impact de la finance climatique dans cette période couverte globalement par les premières CDN peut se révéler donc moins important pour l'adaptation et la résilience dans les PMA si l'on considère que le bénéfice de l'atténuation est d'ordre mondial (bénéfice partagé aussi bien par les PMA que les pays développés gros émetteurs de GES) tandis que l'adaptation présente un impact plus important au niveau local, donc au niveau des populations vulnérables en renforçant durablement leur résilience. Ces chiffres indiquent que l'ambition d'équilibre de financement entre l'adaptation et l'atténuation (plancher 50 :50) du FVC n'est pas atteint, du moins pour ce premier quinquennat du fonctionnement du FVC, et ce déséquilibre s'est davantage accentué ces deux derniers Conseils du FVC (Mars et Juillet 2021) comme le montrent les figures 5 et 6 ci-dessus. Des efforts visant à équilibrer l'affectation de fonds climatiques de manière plus égalitaire entre les activités d'atténuation et d'adaptation, surtout pour les PMA doivent être renforcés.

La forte représentation de la finance de l'atténuation serait due à de plus grands retours sur investissement en termes économiques des projets, en comparaison au financement de l'adaptation climatique (financements utilisés pour bâtir des capacités d'adaptation et la résilience).

Photo by Kouassigan Tovivo

Encadré 1

Au niveau national, les données budgétaires sur les projets approuvés par le FVC restent faibles pour les PMA par rapport aux ambitions de mobilisation de ressources et aux besoins financiers définis dans leurs CDN et leur strategies d'adaptation ; et aussi compte tenu notamment de l'ampleur des défis climatiques auxquels ces pays sont confrontés, ainsi que des proportions de populations dont les moyens d'existence dépendent de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture, de l'énergie, qui représentent l'épine dorsale de l'économie durement touchée par le changement climatique.

A l'inverse, la faible enveloppe consacrée jusqu'à présent au financement des activités d'adaptation pourrait s'expliquer d'une part, par la soumission faible de propositions de projet d'adaptation de la part des PMA, ou le budget réduit de ces propositions soumises (comparativement aux propositions de projets d'atténuation), ou dans une autre mesure plus large, le manque d'orientations concrètes pour formuler les idées/options d'adaptation en projets vu que la plupart des PMA ne disposent pas encore d'un document de PNA qui est censé guider les interventions d'adaptation ; en effet, seuls 7 PMA disposent d'un NAP soumis à la Convention[6]. Aussi, cela peut-il s'expliquer par les difficultés persistantes que rencontrent les PMA pour évaluer et justifier les besoins d'adaptation ou encore de traduire les objectifs politiques en plan de mise en œuvre. Sous un autre angle, on pourrait lier cette faible représentation de financement de l'adaptation au fait que ces types de projets sollicitent, dans leur grande majorité, un financement en forme de don ou subvention, plus difficile à justifier et compliqué à obtenir, et rarement en forme de prêts. En faisant une lecture croisée des différents résultats d'évaluation des propositions de projet par le FVC, il serait difficile pour les porteurs de projets d'adaptation de justifier le lien ou la causalité entre la situation actuelle et le changement climatique (justification des coûts incrémentaux « coûts incriminés au changement climatique »). Autrement dit, il est difficile pour les porteurs de projet d'établir la ligne de mire entre « effets

[6]https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/News/Pages/national_adaptation_plans.aspx

anthropiques » et « effets climatiques » et arrimer cela avec la demande de financement auprès du FVC. De plus, le manque d'informations/données d'études de vulnérabilité pour permettre une meilleure justification climatique handicaperait le montage de projets d'adaptation convaincants. En somme, le financement climatique dans les PMA reste déséquilibré et peut être qualifié de disproportionnel aux besoins et contraintes réels des communautés, même si l'atténuation concourt à réduire le risque d'aggravation des effets climatiques sur le long terme.

2.2. Financement par secteur vulnérable au changement climatique dans les PMA

Les analyses préalables des plans d'action nationaux d'adaptation (PANA), des plans nationaux d'adaptation (PNA) existants, les stratégies en matière de climat, les communications nationales sur les changements climatiques et les contributions nationales déterminées (CDN) ont révélé que les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des ressources en eau, des forêts, de l'élevage, des écosystèmes et des zones côtières sont les plus vulnérables au changement climatique en général dans les PMA. Les projets soumis par les PMA et approuvés par le FVC se sont intéressés plus ou moins à l'un ou l'autre de ces secteurs prioritaires, que ce soit individuellement ou par combinaison d'au moins deux secteurs. Le niveau d'implication diffère cependant, d'un secteur à un autre. La présente section fait ressortir les secteurs ayant mobilisé le plus de fonds dans le but d'entreprendre dans les sous-titres suivants, une analyse croisée avec la priorisation faite dans les documents d'engagement, notamment les CDN. Deux aspects ont été considérés, à savoir le nombre de projets et l'enveloppe financière mobilisée par les secteurs.

En termes de nombre de projets approuvés par le FVC au profit des PMA, les projets du secteur Agriculture, Foresterie et autre Affectation des Terres (AFAT) y compris la gestion des ressources en eau se positionnent au premier rang avec 45 projets sur 69 au total. Dans ce secteur AFAT, l'agriculture a été le sous-secteur prépondérant en étant pris en compte par 34 projets, suivi des écosystèmes-forêts avec 11 projets. Le sous-secteur des ressources en eau est à la fois représenté dans les deux précédents sous-secteurs. L'élevage et la protection côtière ont été faiblement représentés. On retrouve chacun dans 2 projets.

Photo by Nana Kofi Acquah for IMWI

Tous ces secteurs établissent des liens très forts avec l'atteindre des objectifs de développement durable (ODD), un élément très important (critère d'investissement) dans le financement du FVC.

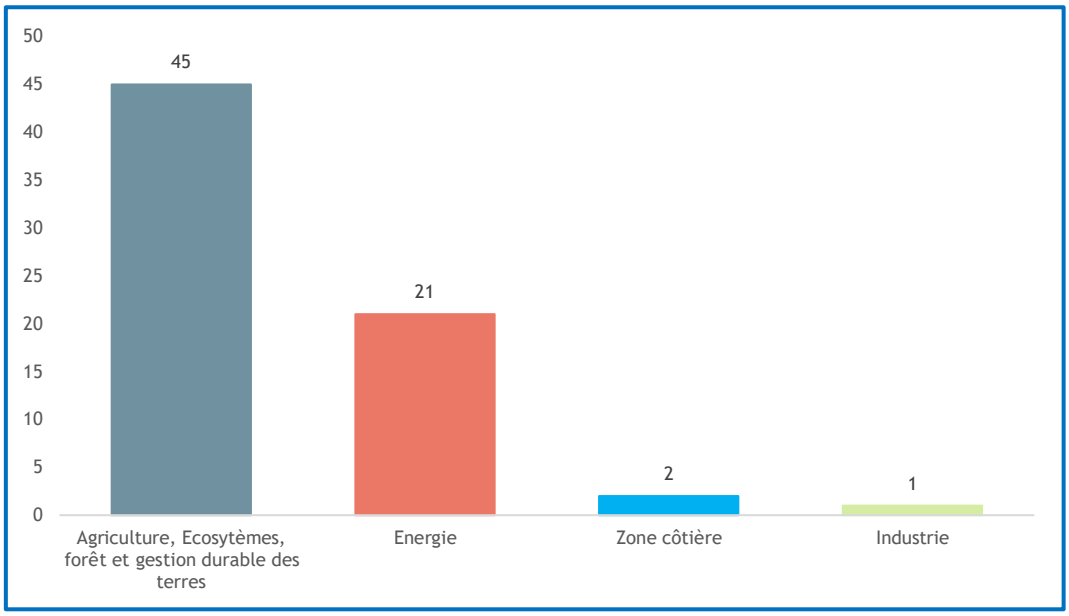

Figure 7: Représentation des secteurs dans les projets approuvés par le FVC au profit des PMA
Source : *Adapté du FVC, données de Juillet 2021*

Au plan financier, les projets du secteur de l'énergie mobilisent l'enveloppe financière la plus élevée dans le financement du FVC, soit environ 1,4 milliard USD. Bien que cette évaluation financière n'ait pas tenu compte des aspects « énergie » inclus dans les projets d'agriculture résiliente impliquant l'exhaure de l'eau, ce secteur a pris une longueur d'avance sur les autres secteurs en termes de mobilisation financière. Cela concorde avec la représentation du domaine de l'atténuation dans le financement global du FVC dans les PMA (Cf. figure 8).

Les projets du secteur AFAT ont mobilisé environ 1,1 milliards USD auprès du FVC. Ces projets, notamment ceux spécifiques à l'agriculture incluent, pour la majorité, l'énergie par exemple dans le cadre de l'exhaure de l'eau d'irrigation. Cela traduit la consistance de l'enveloppe mobilisée au profit de l'énergie, cette dernière évoquée sous ce paragraphe ne devant pas être assimilée à l'atténuation. La gestion côtière a été prise en compte dans 2 projets qui ont mobilisé un financement de 40,75 millions USD. Enfin, le secteur de l'industrie a été pris en compte à travers un projet qui a mobilisé un financement de 256 millions USD auprès du FVC. Il est à noter que ce dernier implique l'efficacité énergétique. La figure suivante illustre les proportions des grands secteurs dans le financement approuvé par le FVC.

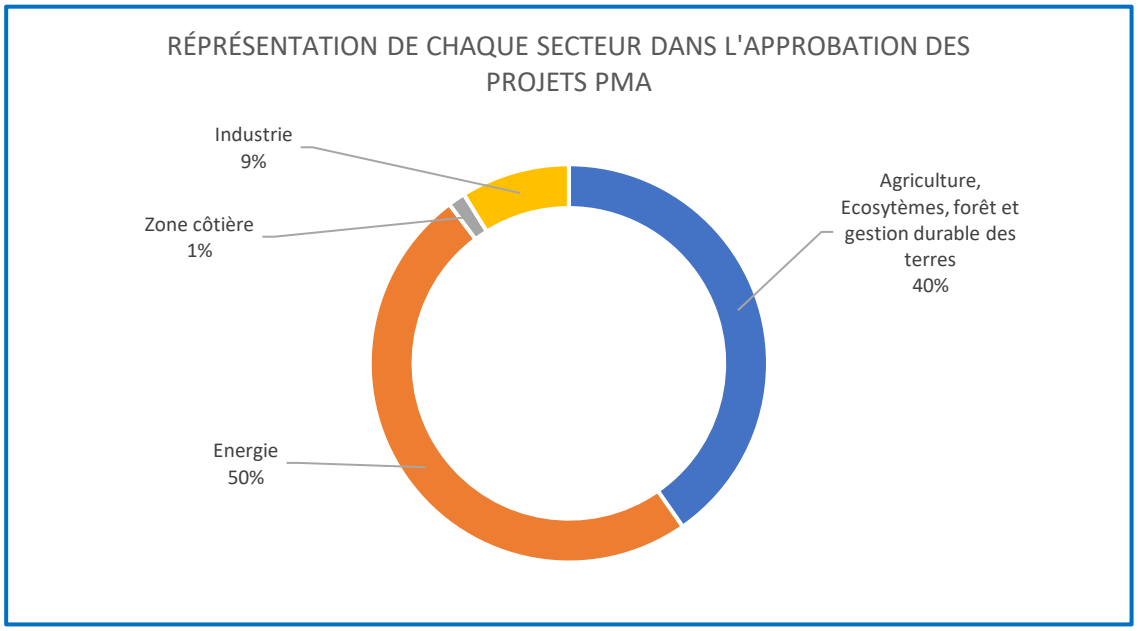

Figure 8: Poids des grands secteurs dans le financement approuvé par le FVC
Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

2.3. Analyse comparative entre les secteurs financés et les secteurs priorisés

Les PMA dans le cadre de leur engagement politique et stratégique climat ont défini des priorités en tenant compte des besoins identifiés dans leur CDN par exemple. Selon, une analyse de Climate Analytics sur les premières CDN des PMA, il ressort que, bien que les priorités d'atténuation mentionnées dans les CDN diffèrent selon les régions et les pays, certains points sont communs en termes de priorités :

- En termes d'atténuation, l'énergie (100% des pays), la foresterie / UTCATF (72% des pays) et l'agriculture (62% des pays) sont explicitement mentionnées comme les 3 principaux secteurs de priorités d'atténuation pour les PMA. Ceux-ci sont suivis du transport qui est également indiqué par une majorité (60%) de pays ;
- En termes d'adaptation**,** la majorité des PMA ont mentionné l'agriculture (96% des pays), les ressources en eau (85%) et la foresterie (74%) comme les trois principaux secteurs prioritaires d'adaptation. L'élevage, la pêche et l'aquaculture ainsi que l'agriculture climato-intelligente face au climat, figurent en bonne place, car ils contribuent à la sécurité alimentaire qui est également mentionnée comme un sous-domaine majeur de préoccupation dans le domaine de l'agriculture.

Sur la base des données ci-dessus, on peut déduire que l'agriculture figure en bonne position dans les priorités des PMA. En effet, elle occupe le 3ème rang de priorité pour l'atténuation (62% des PMA) et occupe la 1ère place pour l'adaptation (96% des PMA). Le renforcement de la résilience des communautés figure donc comme la priorité. Cela concorde avec la recommandation de l'Accord de Paris, dans la définition des lignes d'orientation des CDN. En effet, l'Accord de Paris reconnaît clairement l'importance de l'adaptation : en la mentionnant explicitement comme l'un de ses objectifs (article 2.1 (b)), en établissant un objectif global spécifique sur l'adaptation (article 7.1) et en encourageant un équilibre entre le financement de l'atténuation et celui de l'adaptation (art. 9.3).

En confrontant ces priorités avec le financement climatique opéré jusque-là dans les PMA par le FVC, on note un déphasage entre les priorités et les enveloppes financières approuvées entre l'adaptation et l'atténuation. Pour les PMA, les efforts d'adaptation doivent donc être intensifiés d'urgence.

2.4. Distribution du financement entre secteur public et secteur privé et les instruments financiers utilisés

Le financement du FVC est distribué entre le secteur public et le secteur privé. 5 instruments financiers ont été utilisés dans la mobilisation des fonds : subventions, prêts, garanties, fonds propres, paiements basés sur les résultats. Jusqu'à la date de Juillet 2021, le financement du FVC est réparti comme présenté par la figure suivante :

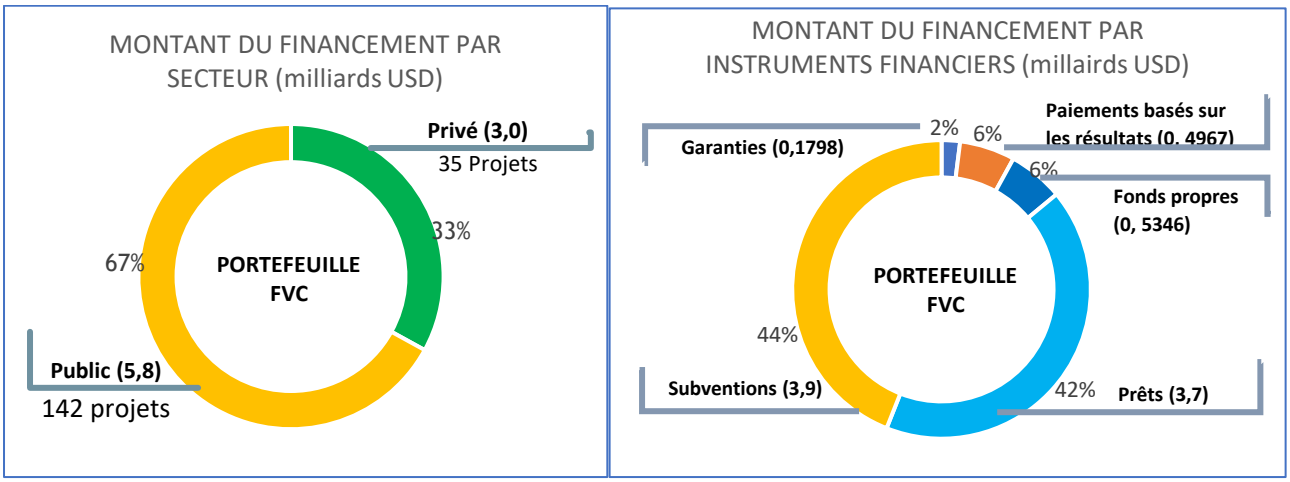

Figure 9: Distribution du financement FVC par secteur et instruments financiers
Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Le secteur public a largement dominé dans le financement des activités climatiques avec 67% du total des fonds approuvés. **Au niveau des instruments financiers, les subventions et les prêts ont été les instruments les plus utilisés dans la demande de fonds avec respectivement 44% et 42% des financements.** Les fonds propres, les garanties et les paiements basés sur les résultats ont été les instruments les moins utilisés par les porteurs de projets pour financer les activités.

Au niveau des PMA, la tendance des proportions des projets publics et projets privés n'est pas trop différente de celle du portefeuille global du FVC. En termes de valeur nominale, **sur 69 projets approuvés jusqu'en Juillet 2021, 51 sont du secteur public, soit 74% et seulement 18 projets sont du secteur privé, soit 26%. En termes de domaine cible (target area) du FVC, sur 30 projets d'adaptation approuvés, 29 sont du secteur public, soit 96,6% et seulement 1 seul projet est du secteur privé. A l'inverse, le secteur privé est plus représenté dans le domaine de l'atténuation avec 12 projets sur 21 approuvés, soit 57%. Dans le domaine des projets transversaux, le secteur public est largement représenté avec 72% (13 projets sur 18).**

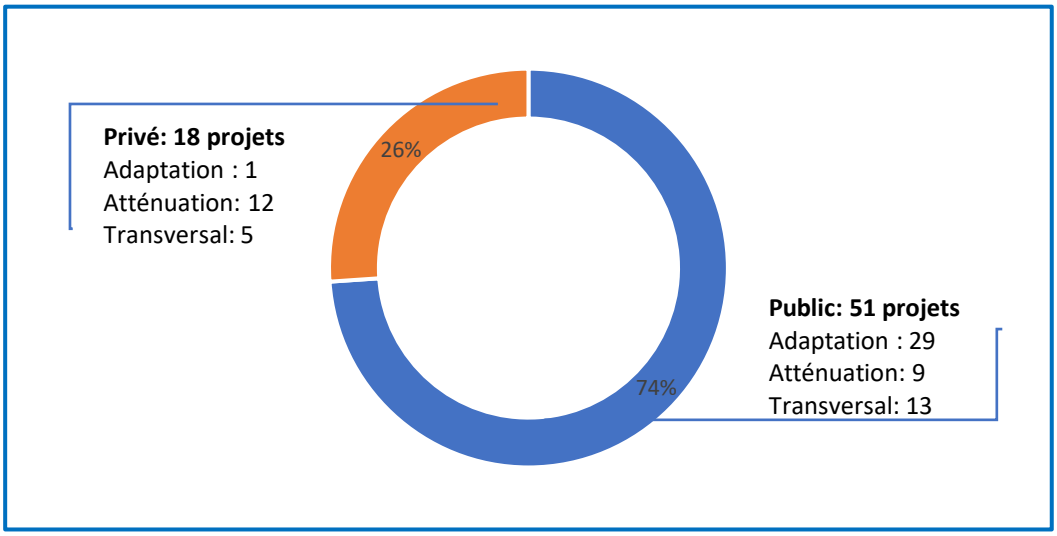

Figure 10: Projets des PMA approuvés par domaines du FVC
Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Sur le plan financier, l'enveloppe mobilisée par le secteur public représente 58% contre 42% pour le secteur privé. La figure suivante illustre le financement du FVC par secteur (public ou privé) dans les PMA sur la période Novembre 2015 à Juillet 2021.

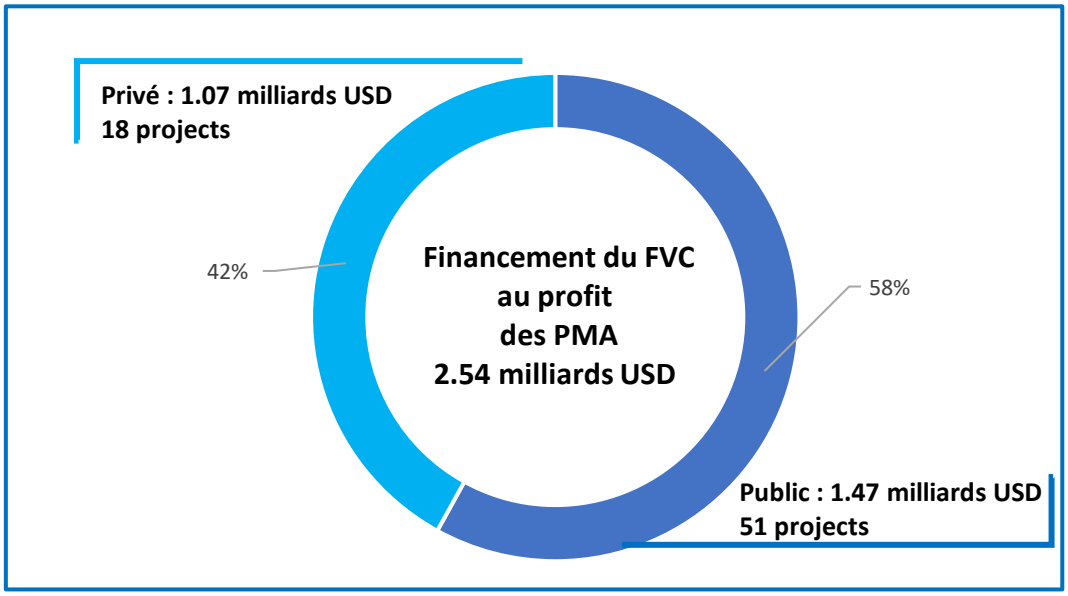

Figure 11: Financement du FVC par secteur public ou privé dans les PMA
Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

L'écart financier moins important indiqué par la figure ci-dessus se justifie par le fait que les projets d'atténuation qui sont en majorité les projets portés par le secteur privé ont sollicité de financement de grande taille contrairement aux projets d'adaptation. En outre, ces projets ont un retour d'investissement économique plus rapide et disposeraient donc d'une chance élevée d'approbation au niveau du FVC à travers le guichet prêt avec une enveloppe plus conséquente.

3. Analyse de la couverture géographique des projets impliquant les PMA

Compte tenu d'un problème à traiter et bien autre facteur, un projet peut être national (mis en œuvre au niveau individuel d'un pays) ou multinational ou multi-pays (mis en œuvre dans un groupe de pays dans une même ou différente région). Les projets soumis par les PMA au FVC incluent aussi bien des projets nationaux que multi-pays. Les projets nationaux ont dominé en termes de nombre et de volume de financement mobilisé pour ce premier quinquennat des opérations du FVC dans les PMA. 47 projets nationaux ont été approuvés mobilisant un financement d'environ 1,73 milliards USD, soit 68% du financement approuvé pour les PMA. Le financement mobilisé par les PMA à travers les 22 projets multi-pays est d'environ 0,81 milliards USD, soit 32% du financement total du FVC approuvé pour le compte des PMA (2,54 milliards USD en Juillet 2021). A l'inverse, le co-financement mobilisé par les PMA à travers les projets multi-pays représente 3,56 milliards USD soit 73% du financement total mobilisé, contre 1,33 milliards USD mobilisés à travers des projets nationaux soit 27% malgré leur importance nominale dans le portefeuille des projets FVC. Autrement dit, les projets multinationaux ont bénéficié davantage de co-financement que les projets nationaux.

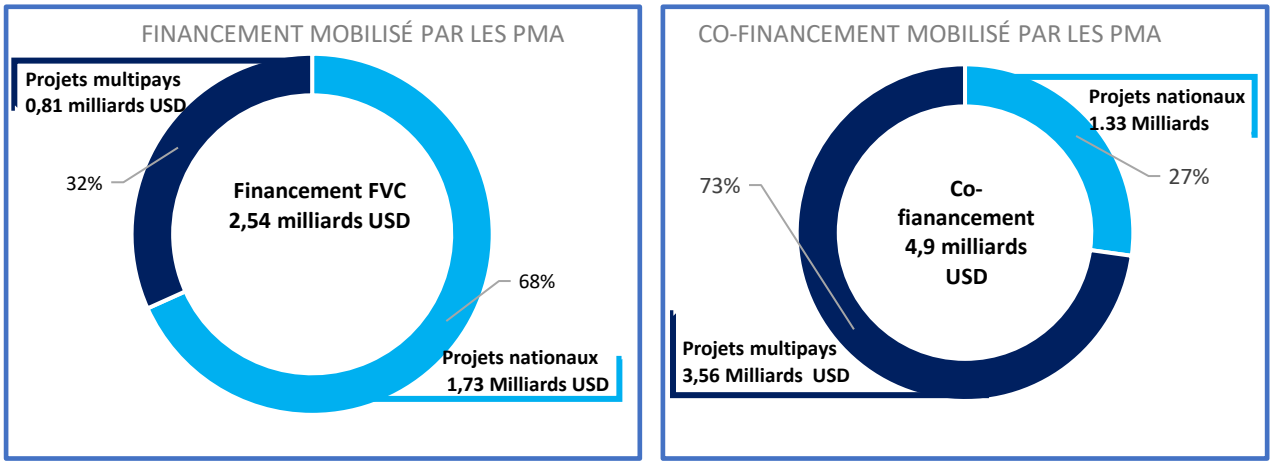

Figure 12: Distribution des fonds mobilisés par portée géographique des projets (nationaux ou multinationaux).
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

La part du co-financement sensiblement élevée des projets multinationaux pourrait s'expliquer par le fait que ce co-financement provient en majorité des institutions ou banques régionales/internationales qui portent elles-mêmes les projets multinationaux comme entités accréditées d'accès international ou régional. Dans un autre sens, la part relativement moins importante du co-financement des projets nationaux pourrait s'expliquer par la faible implication des institutions et banques nationales dans le cofinancement des projets climatiques dans les PMA. Cela démontre également, dans une mesure plus large, la faible contribution des budgets nationaux dans le co-financement des projets climatiques soumis au FVC et la faible capacité nationale à mobiliser des co-financiers.

En termes de domaines de financement du FVC, **la plupart des projets d'adaptation ont été soumis en tant que projets nationaux (25 projets sur 30) et ont mobilisé près de 0,63 milliards USD du FVC, sur un financement total de 2,54 milliards USD, démontrant ainsi le focus local/communautaire ou national des interventions d'adaptation. Dans le domaine de l'atténuation, les projets nationaux (9 sur 21) ont mobilisé 0,56 milliards USD du FVC pour le financement de la réduction des émissions de GES. En ce qui concerne les projets transversaux, ceux à portée nationale ont mobilisée 0,54 milliards du FVC. En tout, 70% du financement approuvé au profit des PMA a été mobilisé à travers les projets nationaux.** Notons que dans la présente analyse, il n'est pris en compte dans les projets multi-pays que des fonds réellement destinés aux PMA et non le montant total que porte ces projets multi-pays. En ce qui concerne les fonds propres du FVC et le co-financement, ce dernier a été beaucoup plus représenté dans le domaine de l'atténuation. **Plus des ¾ du co-financement a été mobilisé à travers les projets d'atténuation.**

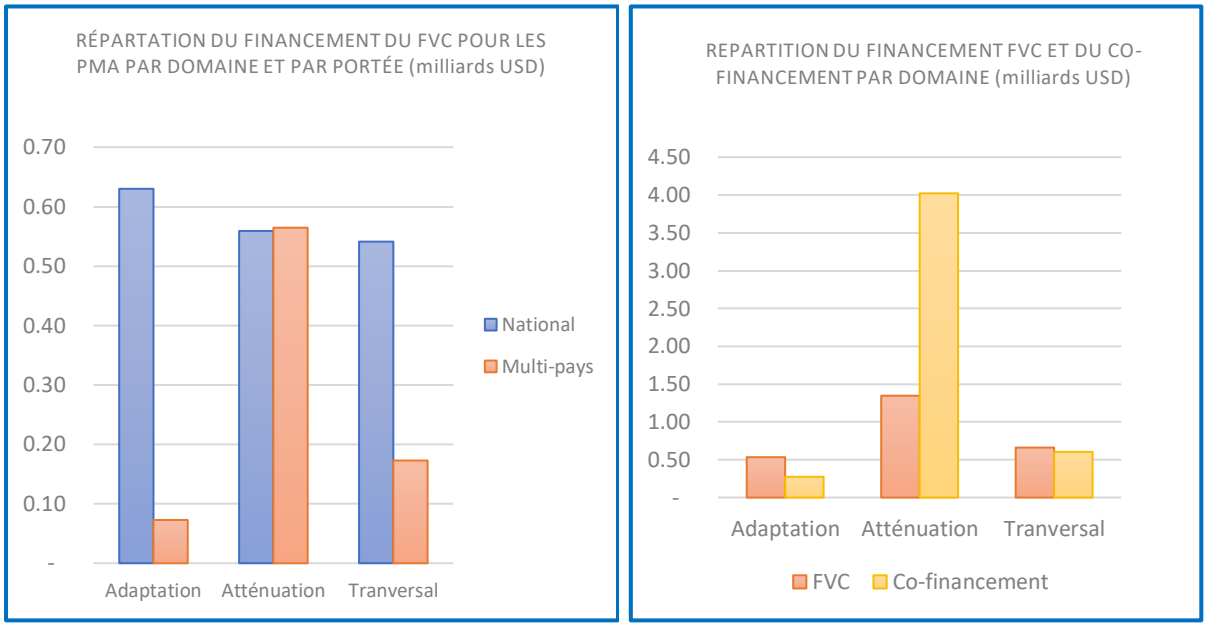

Figure 13: Niveau des financements entre FVC et co-financiers par domaines d'intervention

Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

La forte implication des co-financiers notamment des bailleurs de fonds solides (banques régionales, multinationales, etc.) dans les projets d'atténuation peut s'expliquer par le fait que ces projets d'atténuation ont un effet de levier beaucoup plus important que les projets d'adaptation mais aussi comporte des risques qu'il faut garantir et prévenir. En outre ces projets présentent un retour sur investissement économique plus certain, assez rapide et plus sûr que les projets d'adaptation ou de résilience. Le risque de non remboursement serait donc réduit. Cela confirme les conclusions formulées sous la section 2.1. Les projets transversaux ont présenté aussi une tendance de co-financement nettement importante que ceux de l'adaptation.

4. Analyse projetée de l'évolution de la mobilisation des ressources financières du FVC par les PMA

Les premiers projets soumis au FVC ont été approuvés le 5 novembre 2015 lors de la onzième réunion du Conseil du Fonds (B.11) à Livingstone en Zambie, tenue du 2 au 5 novembre 2015. Lors de cette réunion, 4 projets dont 3 nationaux et 1 multinational ont été approuvés au profit des PMA. L'évolution du nombre de projets approuvés par le FVC au profit des PMA durant la période de novembre 2015 à Juillet 2021 est présentée ci-dessous.

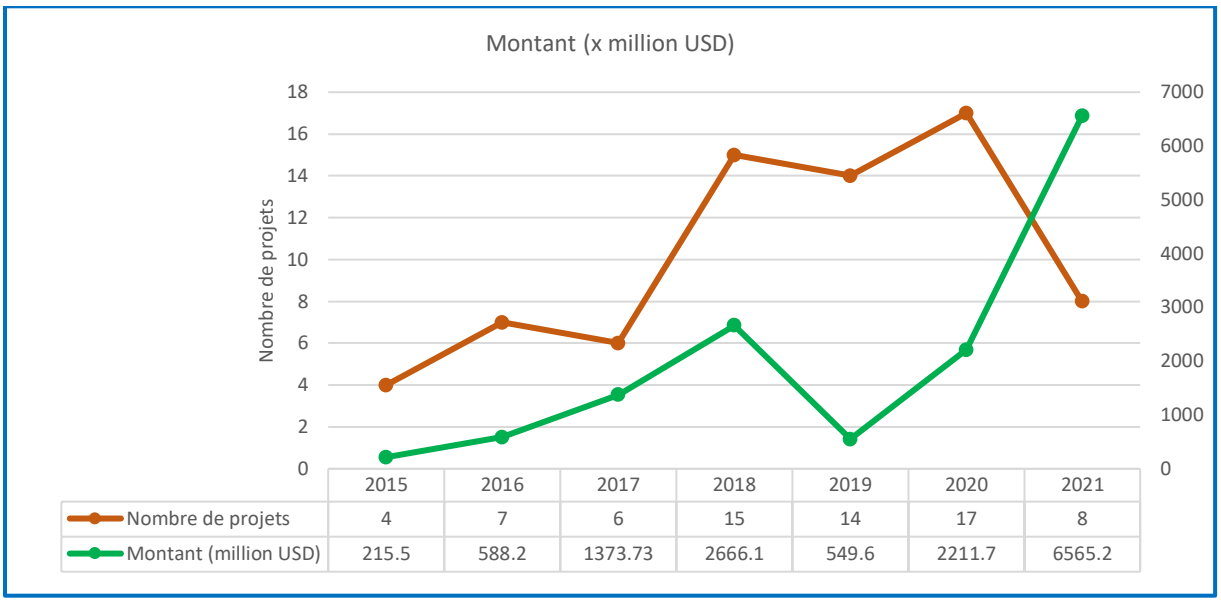

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de projets	4	7	6	15	14	17	8
Montant (million USD)	215.5	588.2	1373.73	2666.1	549.6	2211.7	6565.2

Figure 14: Evolution du nombre de projets approuvés et le montant mobilisé par an sur la période 2015- Juillet 2021.
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Suivant la figure ci-dessus, **l'année 2021 bien qu'en cours et ayant une valeur nominale (nombre de projets) peu élevée, présente le pic de la mobilisation des fonds climatiques. Cette année est marquée par l'approbation de projets multi-pays de grande taille (impliquant beaucoup d'autres pays non-PMA) notamment dans le domaine de l'atténuation avec 80% du montant total mobilisé auprès du FVC et 96% si l'on inclut les co-financements.** Jusqu'en Juillet l'année 2021 a enregistré le projet présentant le plus gros budget impliquant les PMA dans le portefeuille des projets soumis au FVC. Il s'agit du projet FP156 : ASEAN Catalytic Green Finance Facility (ACGF) d'un budget total de USD 3,7 milliards réparti comme suit :

	Subvention (million USD)	Prêt (million USD)	Total (million USD)
FVC	20	280	300
Co-financement (ADB)	0	3400	3400

Les pays bénéficiaires de ce financement sont le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire Lao, le Malaisie, les Philippines. Ces données confirmeraient l'intérêt porté au gros financement dans le domaine de l'atténuation à travers des guichets prêts, car présentant un retour sur investissement potentiellement sûr.

En terme nominal, l'année 2020 présente le nombre le plus élevé de projets approuvés, suivi de l'année 2018, en tenant compte du fait que l'année 2021 n'est pas encore achevée. La progression du nombre de projets approuvés au cours de ces années s'expliquerait par le fait que les années 2015 à 2017 auront permis non seulement à renforcer les pays en les dotant de capacités techniques et opérationnelles pour la formulation des projets climat à travers les premiers projets d'appui préparatoire, mais aussi l'arrivée à maturité des procédures internes d'approbation des projets mises en place par le Fonds.

Il est cependant intéressant de noter que ce pic en approbation de projets en 2018 n'est pas dû au processus d'approbation simplifié (SAP)[7] introduit par le Fonds; car le premier SAP approuvé pour les PMA s'est réalisé en Février 2019 au profit du Benin (SAP005 du Bénin)[8]. Le montant élevé en 2017, malgré le faible nombre de projets approuvés au profit des PMA, s'explique par l'approbation du projet *FP038 Geeref Next* d'un financement total de 765 millions USD qui couvre 37 pays dont 6 PMA. En 2019, bien que le nombre de projets approuvés pour le compte des PMA reste comparable à celui de 2018 pour un total de 14 projets, on note une chute drastique du volume du financement dédié à ces projets, dans une proportion d'environ 1/5 (cf. figure 13 ci-dessus). En effet, les activités de renforcement de capacités à travers les projets d'appui préparatoire auront permis d'initier à partir de 2018 de bons projets climatiques qui seront approuvés vers 2020 en considérant les temps d'études et de préparation au niveau des pays et le temps d'approbation au niveau du FVC.

Encadré 2

Les reformes effectuées vers la fin de l'année 2017 au niveau du FVC notamment la réorganisation du Secrétariat avec le déploiement d'un personnel de taille, de talent et de portée mondiale suffisantes pour lui permettre de répondre à la fois aux besoins immédiats et aux demandes prévues à moyen terme de ressources humaines, la réforme du processus d'approbation au niveau de l'ITAP et les ambitions fixées par le Fonds auraient favorisé l'approbation d'un nombre beaucoup plus important de projets en 2018. Lors de la 18è réunion du Conseil d'Administration du Fonds (B.18) du 30 septembre au 2 octobre 2017, le Secrétariat avait projeté la soumission au Conseil en 2018 de 40 à 55 propositions de financement en 2018, y compris jusqu'à environ 25 à 35 propositions du secteur public et entre 15 et 20 propositions du secteur privé. Le financement à accorder durant l'année 2018 a été estimé à 837 millions USD.

Source : Decisions of the Board – eighteenth meeting of the Board, 30 September – 2 October 2017

[7] GCF Brief: Simplified Approval Process

[8] Decisions of the Board – twenty-second meeting of the Board, 25 – 28 February 2019

5. Analyse du niveau de décaissement des financements approuvés par le FVC

5.1. Tendance de décaissement des financements approuvés par le FVC au profit des PMA

Suivant le cycle de projets FVC, après l'approbation par le Conseil d'Administration du Fonds, vient l'étape des arrangements de financement entre le FVC et le soumissionnaire par l'entremise de l'Entité Accréditée. Cela permet de mettre en place les clauses de financement et de débloquer les premiers décaissements de mise en œuvre des activités du projet. **L'analyse entreprise sous cette section considère qu'un projet est en cours de mise en œuvre lorsqu'il a connu son premier décaissement.**

La rapidité ou le rythme de décaissement des fonds pour la mise en œuvre des activités d'un projet est donc déterminant pour sa réussite, notamment pour obtenir des résultats dans des délais optimaux. Cependant, les données disponibles indiquent que le taux de décaissement reste relativement très bas. **Un total de 1,9 milliards USD a été décaissé par le FVC pour tous les projets approuvés de Novembre 2015 à Juillet 2021, soit un taux de 22% du budget total approuvé[9]. Dans ce portefeuille du FVC, 129 projets sont en cours de mis en œuvre sur les 177 approuvés à la date de Juillet 2021. Ce nombre englobe tous les projets pour lesquels un arrangement légal de financement (Funded Activity Agreement – FAA) est signé entre le FVC et l'Entité accréditée, même si le premier décaissement n'est pas encore effectif. Pour le cas spécifique des PMA, sur un financement total approuvé de 2,54 milliards USD, environ 0,23 milliards a été décaissé.**

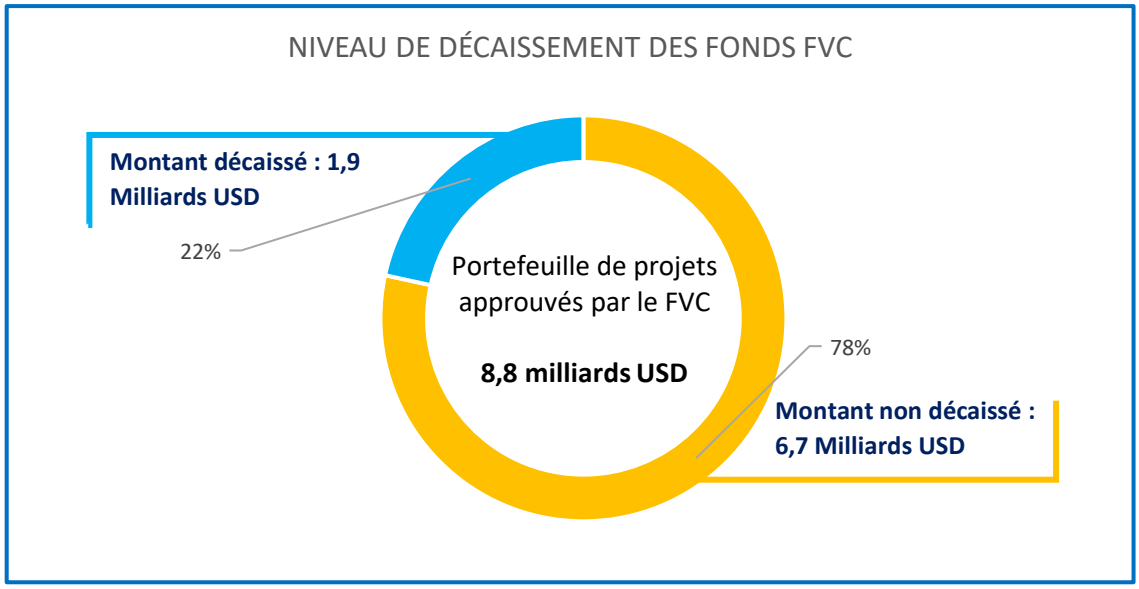

Figure 15: Part du niveau de décaissement des projets approuvés
Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

[9] Le montant total approuvé par le FVC jusqu'en Juillet 2021 est de 8,8 milliards USD

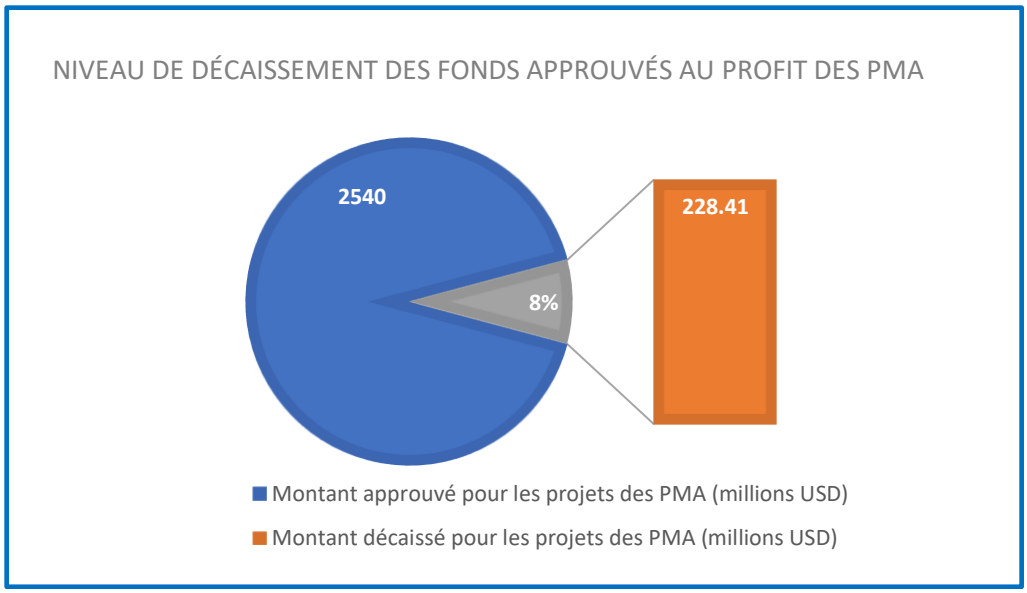

Figure 16: Part du décaissement des projets approuvés au profit des PMA
Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Sur la période couverte par cette analyse, 39 des 69 projets approuvés par le FVC au profit des PMA ont commencé à mettre en œuvre des activités, soit 56,5%. Ce taux de projets en cours d'exécution est bien inférieur à la moyenne de l'ensemble des projets financés par le FVC, dont le taux est de 73% (129 projets sur 177 approuvés sont en cours de mise en œuvre dans le pipeline global du FVC).

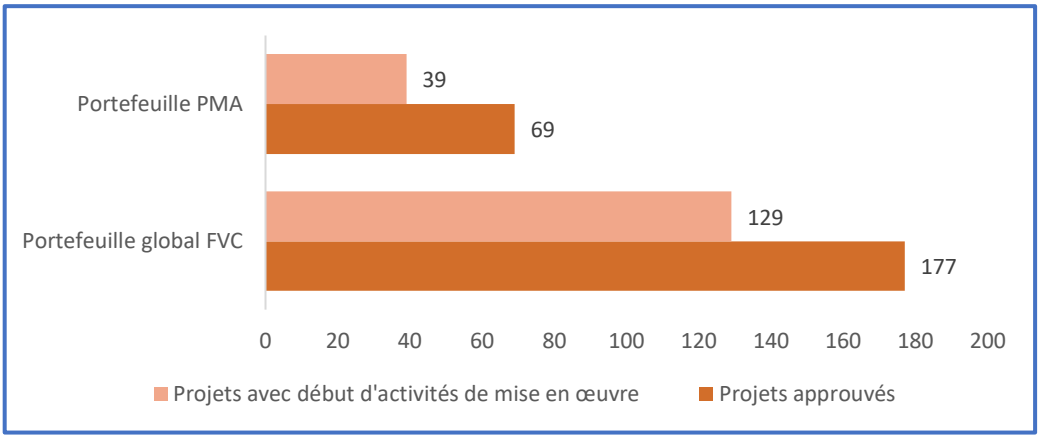

Figure 17: Projets approuvés et projets avec début effectif d'activités de mise en œuvre
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

En analysant les données en termes de ressources financières décaissées, on constate que le décaissement est très faible. Un total d'environ 0,23 milliards USD a été décaissé, soit moins de 9% du montant total approuvé par le Fonds pour les projets approuvés incluant au moins un PMA, après 5 ans et demi (66 mois) de fonctionnement.

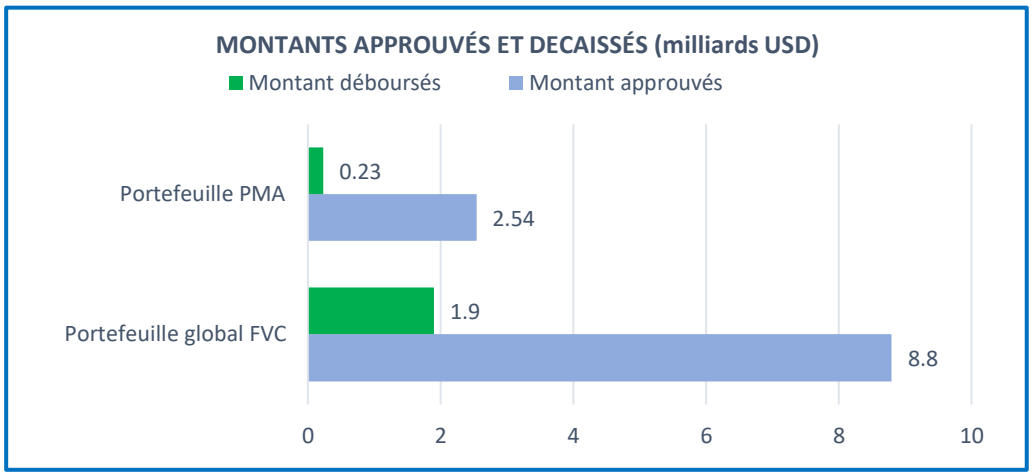

Figure 18: Part des montants approuvés et décaissés du budget global FVC et du portefeuille approuvé pour les PMA
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Encadré 3

Les premiers projets approuvés par le FVC au profit des PMA datent de novembre 2015 à savoir le FP002, FP003 et FP004 respectivement pour le Malawi, le Sénégal et le Bangladesh. Ensemble, ces trois projets ont mobilisé auprès du FVC un montant approximatif de 60 millions USD, dont seulement 10,6 millions USD ont été décaissés à la date de Juillet 2021, soit un taux de 17,7% décaissé 5 ans et demi après approbation.

Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Pour les projets approuvés pour les PMA, seuls 4 projets ont franchi la barre d'un décaissement de 50% du budget total approuvé. Il s'agit uniquement des projets d'adaptation dont 2 sont de catégorie C et 2 de catégorie B en termes de niveau de risques environnementaux et sociaux. Les 4 projets sont portés par des Entités accréditées d'accès international (PNUD, PNUE et Banque Mondiale). Il est également noté que les 4 projets ont une portée nationale. A ce jour, le projet multi-pays ayant enregistré le taux de décaissement le plus élevé (26%) est le projet FP103 : Promotion of Climate-Friendly Cooking qui couvre le Sénégal et le Kenya. Ces projets sont présentés par le tableau suivant.

Tableau 1: Projets PMA avec un taux de décaissement dépassant 50% du budget du projet approuvé

	Titre du projet	Pays	FVC (Million USD)	Taux de décaissement	Montant décaissé (million USD)	Date d'approbation	Entité accréditée
FP002	Scaling up the use of Modernized Climate information and Early Warning Systems in Malawi	Malawi	12,3	59%	7,26	05-nov-15	PNUD
FP011	Large-scale Ecosystem-based Adaptation in The Gambia: developing a climate-resilient, natural resource-based economy	Gambie	20,5	61%	12,51	30-june-2016	PNUE
FP069	Enhancing adaptive capacities of coastal communities, especially women, to cope with climate change induced salinity	Bangladesh	25	59%	14,75	01-mars-18	PNUD
FP074	Africa Hydromet Program – Strengthening Climate Resilience in Sub-Saharan Africa: Burkina Faso Country Project	Burkina Faso	22,5	74%	16,65	01-mars-18	Banque Mondiale

Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

A considérer que le Malawi avait inscrit ce projet dans le cadre de la mise en œuvre de sa première CDN, le pays n'aurait pas réussi à exécuter ce projet durant sa phase 2015-2020. Avec ce rythme de décaissement, il serait difficile pour les PMA d'exécuter les projets qui sont ou seront de nouveau inscrits dans leurs nouvelles CDN, ou même dans les documents stratégiques à échéance courte comme les programmes-pays soumis au FVC.

5.2. Tendance du décaissement par domaines de financement du FVC

Les projets approuvés par le Fonds couvrent les trois principaux domaines d'intervention mais à des échelles différentes selon que l'on considère le nombre de projets ou l'enveloppe financière.

En terme nominal, la figure 19 montre que, 77% de projets d'adaptation ont connu un décaissement effectif (23 projets sur 30 au total approuvés), suivi des projets transversaux avec 50% de projets ayant enregistré un décaissement effectif (soit 9 projets sur 18). Le domaine d'atténuation enregistre un plus faible taux de projets en cours de mise en œuvre avec 33% (7 projets sur un total de 21). Certes, la considération des projets ayant été approuvés lors du Conseil d'Administration du FVC de Juillet 2021 a tiré vers le bas les taux mais de manière globale l'effectivité des décaissements de fonds pour les projets approuvés dans le compte des PMA reste faible.

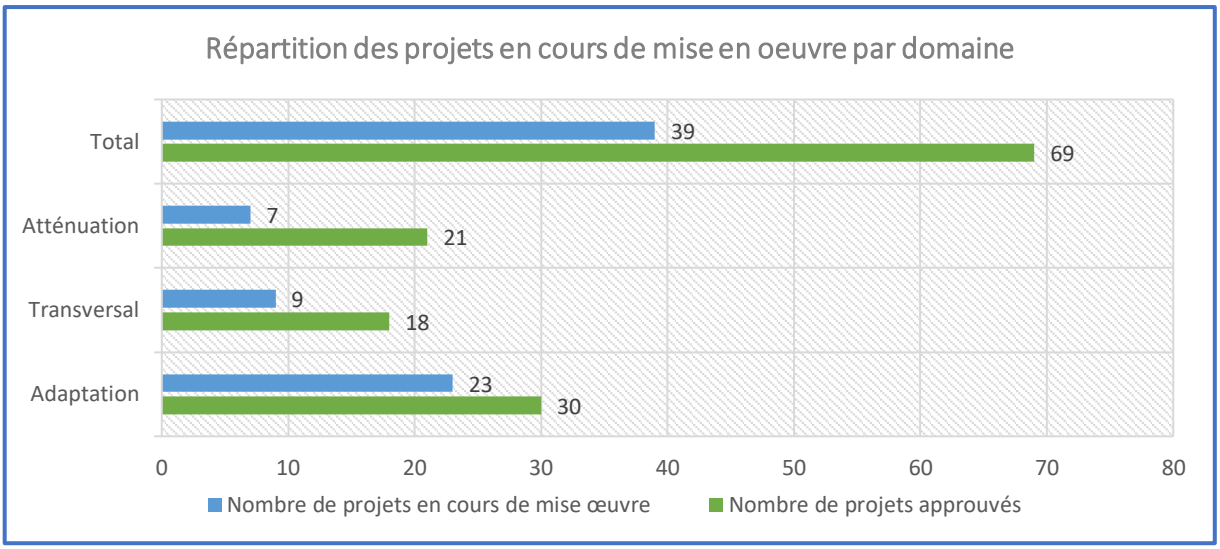

Figure 19: Distribution des projets approuvés et en cours de mise en œuvre par domaine du FVC
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Par rapport au montant de financement approuvé pour chacun des domaines d'intervention, les taux représentant le montant décaissé sont de 22%, 2% et 13% respectivement pour l'adaptation, l'atténuation et les projets transversaux.

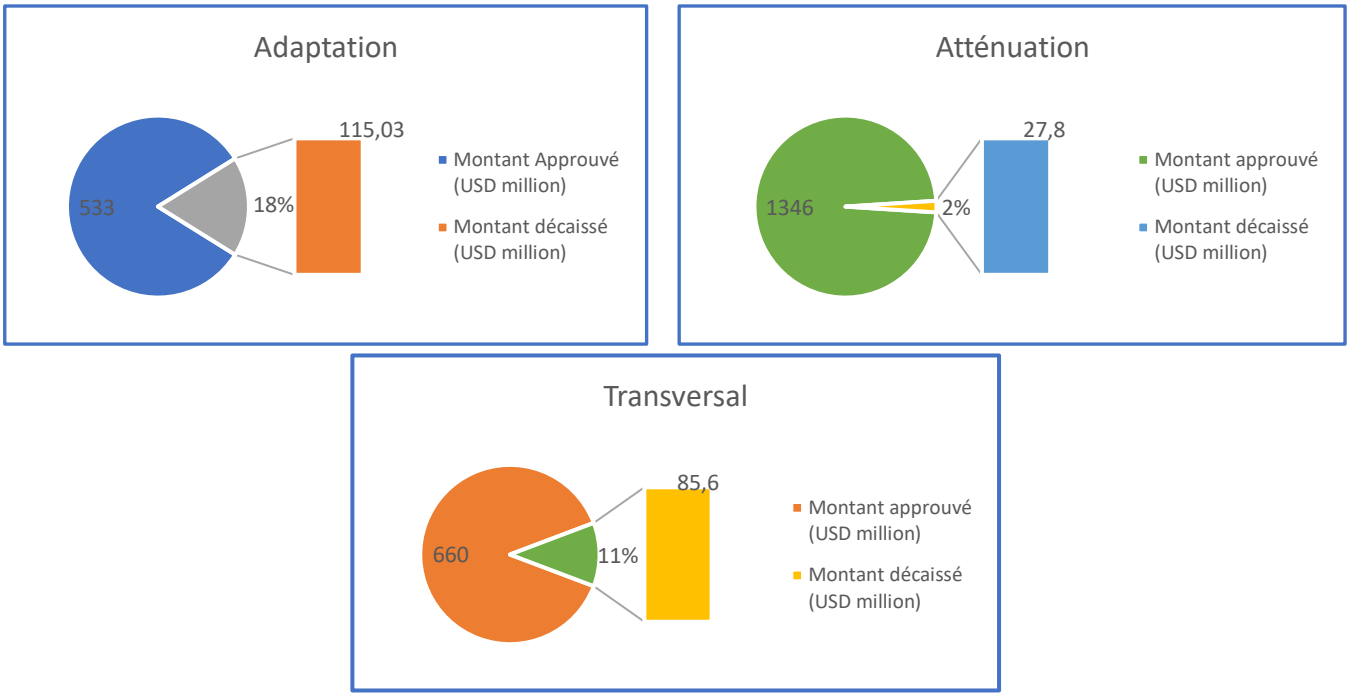

Figure 20: Niveau de décaissement par domaines du FVC
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Les projets d'atténuation bien qu'ayant enregistré la part la plus importante de l'enveloppe financière (~ 53% du financement total approuvés pour les PMA), montrent à l'inverse le taux de décaissement le plus bas. Cela pourrait être expliqué par le fait que les projets d'atténuation sont dans la majorité financés par le guichet prêt nécessitant la mise en place d'instruments et mécanismes financiers assez solides et complexes, nécessitant plus de temps et de ressources de la part des entités accréditées et les pays /instances bénéficiaires pour les finaliser. La plupart des projets d'atténuation sont également des projets développés sous le modèle de refinancement par l'intermédiaire de l'entité accréditée, s'il s'agit d'une banque par exemple.

En conclusion, même si le démarrage des projets ne peut être réalistiquement instantané après approbation, on considère que le niveau de décaissement reste faible, soulignant un processus de décaissement long. Une implication directe d'un tel retard dans les décaissements est qu'il retarde la mise en œuvre des actions climatiques et de ce fait l'atteinte des objectifs des pays dans le cadre des accords internationaux. Le faible taux de décaissement pourrait être, d'une part, une conséquence de la lenteur ou de la capacité réduite des pays à mettre rapidement en place les structures et outils de gestion de projet, des arrangements légaux et financiers nécessaires après l'approbation des projets, pour satisfaire les conditions fixées par le Conseil avant le premier décaissement. D'autre part, cela pourrait aussi s'expliquer par la lenteur de l'entité accréditée porteuse du projet à lever les conditionnalités en ce qui concerne les projets approuvés sous réserve d'approfondir certains aspects avec des études complémentaires. Ce dernier cas est le plus dû à un manque de données pour justifier clairement la nécessité d'intervention du projet. Il est donc indispensable de faire profiter les PMA des Readiness qui appuient la conduire des études dans le cadre de la préparation des projets, étant donné

que les données ne sont pas suffisamment disponibles dans beaucoup de PMA, qui souffrent déjà dans leur majorité de faibles capacités à réaliser des études scientifiques robustes.

6. Zoom sur les modalités d'accès au Fonds par les projets financés dans les PMA

6.1. Aperçu des modalités d'accès au FVC

Le Fonds Vert Climat (FVC) dispose d'une modalité ***d'accès direct*** via des intermédiaires ou des entités de mise en œuvre nationaux, régionaux (ministères, ONG, banques nationales de développement etc.) et ***indirect*** via des entités régionales et internationales accréditées (banques multilatérales et régionales, agences onusiennes et bilatérales de développement, institutions financières internationales, etc.). Les entités du secteur privé peuvent également être accréditées en tant qu'intermédiaires ou entités de mise en œuvre. **A la date de Juillet 2021, 113 entités ont été accréditées par le FVC dont 57 comme entités d'accès direct national, 14 entités d'accès direct régional et 42 entités d'accès international**. Ces différentes entités sont accréditées à des tailles et à catégories spécifiques de projets, suivant leurs capacités techniques et opérationnelles à gérer des fonds et catalyser la mise en œuvre des activités.

Encadré 4

Le FVC distingue 4 niveaux ou tailles de projets : (i) les micro-projets dont le montant est inférieur à 10 millions USD ; (ii) les projets de petite taille dont le montant est compris entre 10 et 50 millions ; (iii) les projets de taille moyenne dont le montant est compris entre 50 et 250 millions et les projets de grande taille dont le montant est supérieur à 250 millions USD.

La figure 21 présente la proportion des projets approuvés selon leur taille et le type d'accréditation. La liste complète des entités accrédités par le FVC se trouve sous ce lien. Cette liste est continuellement mise à jour par le FVC.

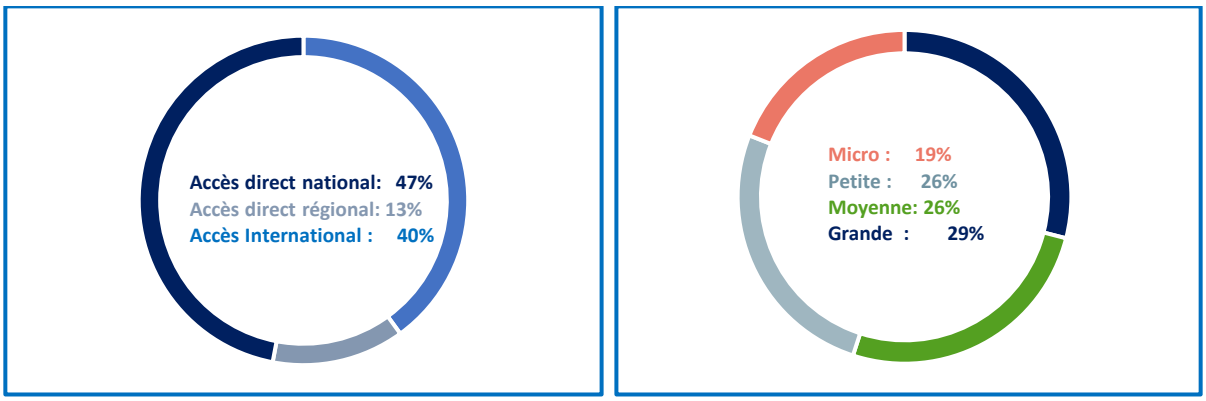

Figure 21: Les entités accréditées au FVC et la proportion des accréditations selon la taille des projets

Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

6.2. Cartographie des types d'Entités Accréditées impliquées dans les projets des PMA

Dans le cadre de la mobilisation du financement climatique, 28 entités accréditées (EA) ont porté des propositions de projets des PMA auprès du FVC. Dans ce lot, les entités nationales et régionales d'accès direct ont été faiblement représentées (voir la figure suivante).

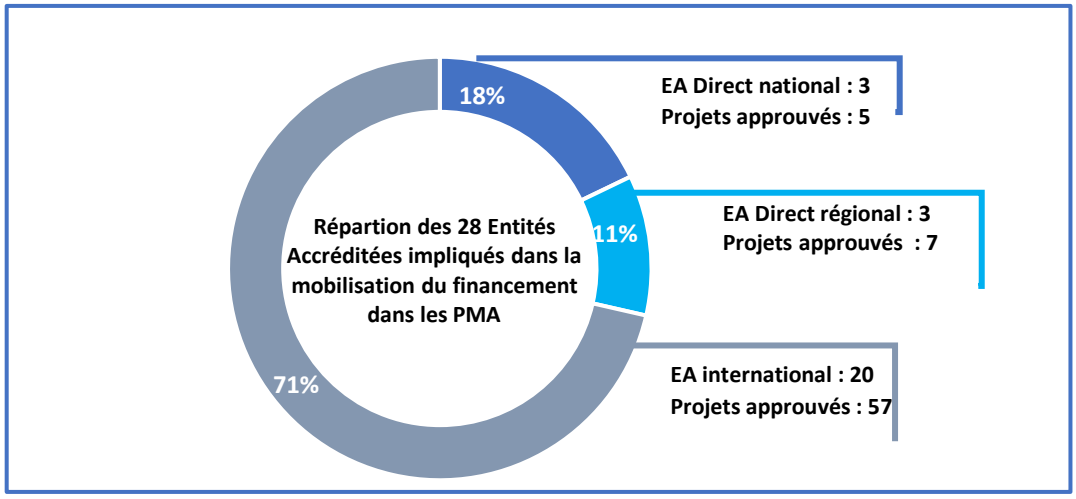

Figure 22: Entités accréditées impliquées dans les projets PMA

Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Sur les 28 EA qui ont porté et fait approuver des projets au niveau FVC au profit des PMA, seulement 5 EA sont des entités d'accès direct national originaires des PMA. Il s'agit : du (i) Centre du Suivi Écologique (CSE) du Sénégal ; (ii) Ministry of finance and economic cooperation (MoFEC) de l'Ethiopie ; (iii) Ministry of Environment (MoE) du Rwanda ; (iv) Fondation Palli Karma-Sahayak du Bangladesh ; et (v) Infrastructure Development Company Limited (IDCOL) du Bangladesh également (cf. tableau 3 plus bas). La faible représentativité des entités accrédités d'accès direct s'expliquerait d'une part par le fait qu'elles disposent de capacités techniques et opérationnelles limitées pour percer le marché de la finance climatique. Sur 57 entités d'accès direct national accréditées par le FVC à la date de Juillet 2021, seulement 14 viennent des PMA, soit environ 25%. Ce qui signifie qu'un grand nombre des 46 PMA ne disposent toujours pas d'entité d'accès direct au niveau national.

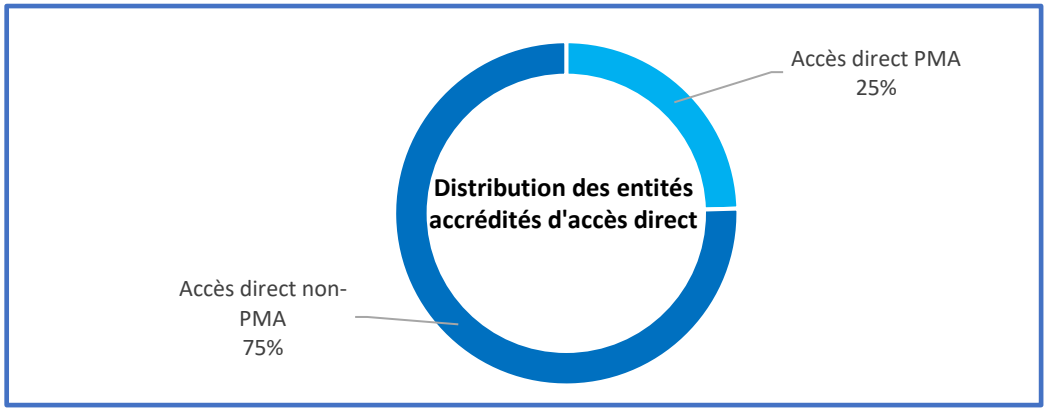

Figure 23: Répartition des Entités d'accès direct national accréditées par le FVC

Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Bien que le nombre d'entités d'accès direct ne soit pas forcément proportionnel à la mobilisation des fonds par un pays, le fait de mobiliser des ressources du FVC à travers une entité nationale a des

avantages, notamment : (i) accentuer l'appropriation nationale du projet telle qu'exigé par le Fonds, (ii) bénéficier des avantages liés à la gestion des fonds du projet pour l'exécution des activités y compris les frais de gestion octroyés dont le taux varie entre 7 et 10% selon la taille du projet. Par exemple avec une mobilisation de 2,54 milliards USD (cf. figure 3 plus haut), les frais se situeraient entre 177 à 254 millions USD en théorie, en sachant que ce montant peut être inversement proportionnel au budget du projet si ce budget est très élevé. Ces frais de gestion de projet pourront servir à investir dans le renforcement des capacités opérationnelles, techniques et humaines des institutions au niveau des pays.

Sur la base des trouvailles de cette analyse, on pourra dire que la faible représentativité des entités d'accès direct des PMA est un manque à gagner dans le cadre de la mobilisation des fonds climatiques en provenance du FVC.

6.3. Capacité de mobilisation des fonds par les entités accréditées nationales et régionales

Sur la période de Novembre 2015 à Juillet 2021, les entités nationales et régionales ont été impliquées dans le développement et la soumission de onze (12) projets. Ces projets sont répartis comme suit : 4 projets d'adaptation, 5 projets d'atténuation et 3 projets transversaux. Le montant total mobilisé par ces deux types d'entités auprès du FVC est d'environ 0,76 milliard USD, soit 28% du montant global approuvé par le FVC au profit des PMA. Le cofinancement mobilisé se chiffre à 0,6 milliard USD, soit 12% du co-financement total des projets PMA qui est de 4,9 milliards USD. Le tableau suivant présente plus de détails.

Tableau 2: Niveau de mobilisation des fonds FVC par les AE d'accès direct national et régional

Type d'accès direct	Nombre d'entité	Nombre de projets	Montant total (million USD)	Financement FVC (million USD)	Co-financement (million USD)	Décaissement du FVC	
						Montant (million USD)	Taux
National	5	5	445	352	94	12	3,5%
Régional	3	7	810	354	456	6	1,6%

Source : Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Le montant mobilisé par les entités nationales auprès du FVC est de 352 millions USD et celui du co-financement est de 94 millions. A l'inverse, les entités régionales ont davantage mobilisé de co-financement, soit 456 millions contre 354 millions auprès du FVC. Cela indique la faible capacité ou les difficultés des entités nationales à mobiliser les bailleurs de fonds ou même le pays à co-financer les projets qu'elles portent. En considérant l'enveloppe financière totale du FVC approuvée pour les PMA, soit 2,54 milliards USD (Juillet 2021), le poids des fonds mobilisés par type d'entités accréditées est présenté par la figure ci-dessous.

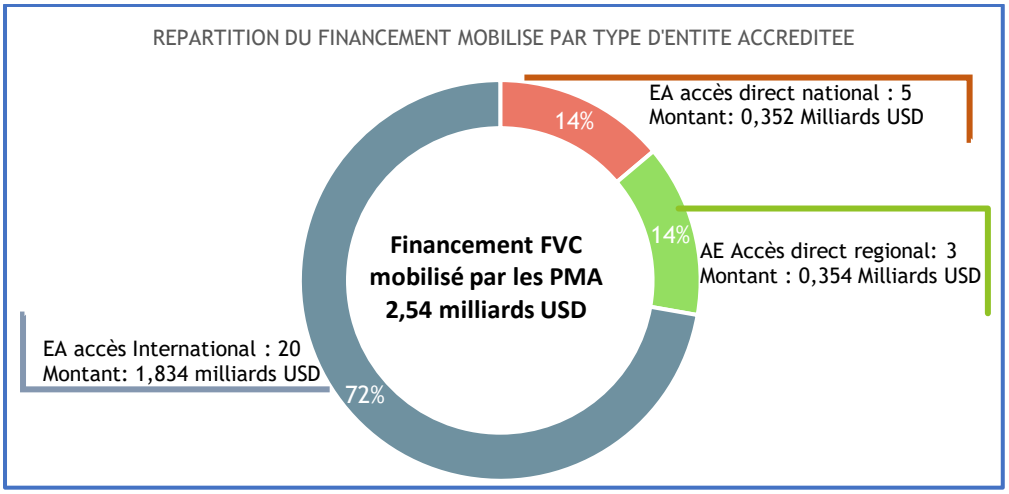

Figure 24: Répartition des ressources mobilisées par type d'entités accréditées.
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Il est clair que le champ de la mobilisation des financements pour les PMA est dominé par les entités accrédités d'accès internationales (environ 72% du financement). Les entités accréditées d'accès direct nationales et régionales se partagent le deuxième rang avec 14% de financement mobilisé pour chaque type. En plus, les conseils d'administration B.28 et B.29 n'ont approuvé aucun projet porté par des entités d'accès direct national ou régional pour les PMA[10].

En termes d'implication effective des entités nationales dans la mobilisation du financement, 5 entités sur 14 accréditées, soit 36%, ont réussi à soumettre et faire approuver une proposition de financement. Chacune n'a pu porter jusqu'à l'approbation qu'un seul projet sur la période de novembre 2015 à Juillet 2021.

Les 9 autres entités d'accès direct national n'ont pas encore réussi à faire approuver une proposition de projet par le FVC.

[10] Decisions of the Board – twenty-ninth meeting of the Board, 28 June – 1 July 2021 and Decisions of the Board – twenty-eighth meeting of the Board, 16 – 19 March 2021.

Tableau 3: Entités accréditées d'accès direct national ayant fait approuver un projet PMA au niveau du FVC

	Entités	Projet approuvé	Pays	Domaine	Financement (million USD)		
					Montant total	FVC	Co-financement
1	Centre de suivi écologique (CSE)	**FP003:** Increasing the resilience of ecosystems and communities through the restoration of the productive bases of salinized lands	Sénégal	Adaptation	8,2	7,61	0,59
2	Ministry of finance and economic cooperation (MoFEC)	**FP058:** Responding to the increasing risk of drought: building gender-responsive resilience of the most vulnerable communities	Ethiopie	Adaptation	50	45	5,00
3	Ministry of Natural Ressources (MOE)	**FP073 :** Strengthening Climate Resilience of Rural Communities in Northern Rwanda	Rwanda	Transversal	33,2	32,8	0,40
4	Infrastructure Development Company Limited (IDCOL)	**FP150:** Promoting private sector investment through large scale adoption of energy saving technologies and equipment for Textile and Readymade Garment (RMG) sectors of Bangladesh	Bangladesh	Atténuation	340,5	256,48	84,02
5	**Palli Karma-Sahayak Foundation**	**SAP008 :** Extended Community Climate Change Project-Flood (ECCCP-Flood)	Bangladesh	Adaptation	13,3	9,7	3,60

Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Ces chiffres illustrent la faible capacité des entités nationales existantes à développer et porter des projets et mobiliser les ressources financières climatiques, ou du moins à porter des projets de taille financière correspondante à leur niveau d'accréditation auprès du FVC avec succès. Cela pourrait aussi s'expliquer par le fait que les pays qui disposent même des entités accréditées nationales ne les utilisent pas suffisamment dans le cadre de la mobilisation des fonds ou ne les dotent pas suffisamment de moyens techniques pour assurer pleinement leur rôle. Le Sénégal, est le seul PMA à avoir fait approuver 4 projets nationaux à la date de Juillet 2021, mais seulement un seul a été soumis à travers l'entité accréditée nationale (le CSE). Cette dernière étant accréditée uniquement pour des micro-projets.

Cette faible mobilisation du financement climatique par les entités accréditées nationales des PMA peut aussi s'expliquer par le fait qu'elles sont en majorité accréditées pour des micro-projets et des projets de petite taille, et de catégorie C ou B au plan environnemental[11]. Ce qui restreint leur champ d'action ou marge de manœuvre en termes de mobilisation des ressources pour des projets de plus grande taille. En outre, seule une entité d'accès direct national d'un PMA a été accréditée lors du Conseil B.29 de Juillet 2021. Il s'agit du Development Bank of Zambia (DBZ). Cette accréditation a été obtenue avec beaucoup de conditionnalités avant la soumission d'une proposition de financement au FVC[12].

La liste complète des entités d'accès direct provenant des PMA ainsi que la taille des projets auxquels elles sont éligibles est présentée sous ce lien.

[11] Dans l'architecture du financement FVC, les micro-projets sont des projets dont le montant total sollicité est inférieur ou égal à 10 millions USD et les petits projets de 10 à 25 millions

[12] https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-b29-14_1.pdf

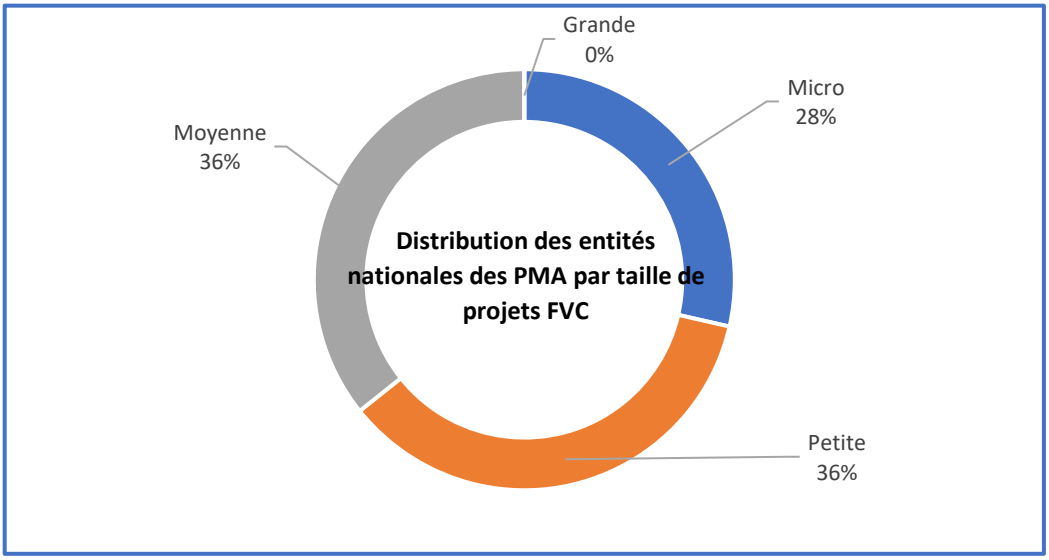

Figure 25: Répartition des entités d'accès direct des PMA par taille de projets à laquelle elles sont éligibles
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Sur les 14 entités d'accès direct nationales des PMA, 5 sont accréditées pour les projets moyens, 5 pour les petits projets et 4 pour les micro-projets. Aucune entité n'est accréditée pour porter les projets de grande taille (cf. figure 25). Au plan de catégories Environnementales & Sociales (E&S), 10 sont éligibles pour les projets de catégorie B[13], 2 pour les projets de catégorie C[14] et 2 pour les projets de catégorie A[15].

[13] Des activités avec d'éventuels risques environnementaux et/ou sociaux négatifs limités et/ ou des impacts peu nombreux, généralement propres à un endroit, en bonne partie réversibles, et facilement gérables par des mesures d'atténuation
[14]Des activités avec des risques environnementaux et/ou sociaux et/ou des impacts négatifs minimes ou nuls.
[15] Des activités avec d'éventuels risques environnementaux et/ou sociaux négatifs (préjudiciables) importants et/ou des impacts variés, irréversibles ou sans précédent.

7. Durée d'incubation des projets

Le processus d'approbation des projets soumis au FVC comporte plusieurs étapes depuis l'identification du projet jusqu'à la conclusion des termes juridiques de financement. Ces étapes sont représentées ci-dessous.

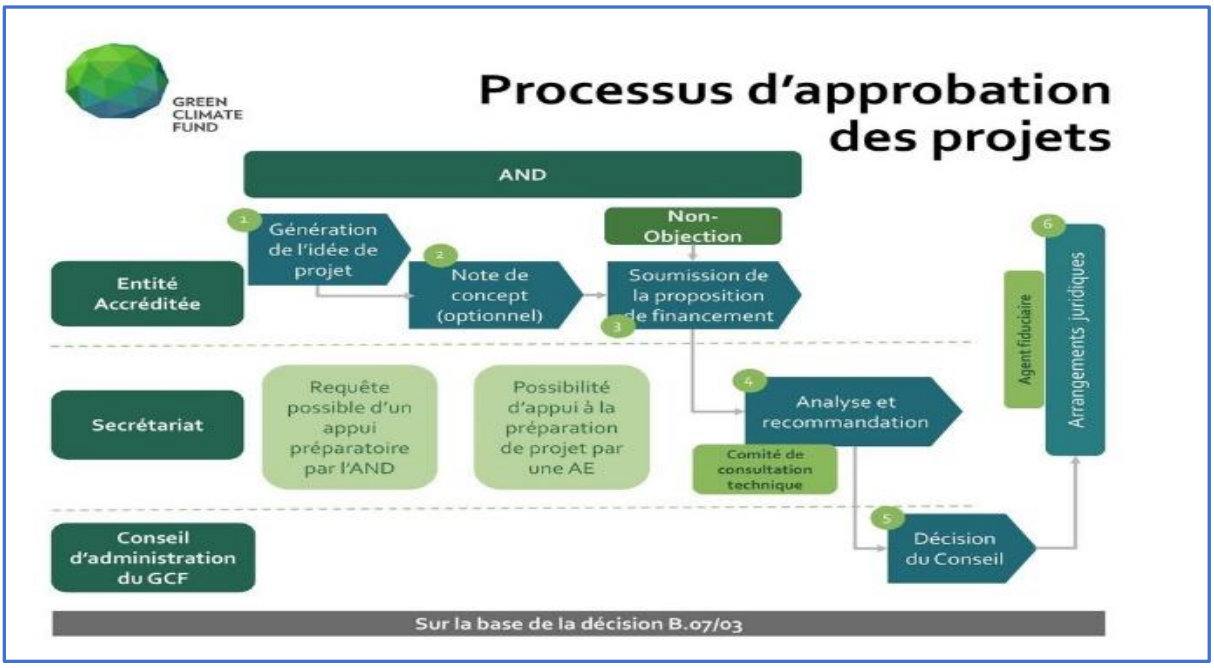

Source : Stéphanie Capdeville, 2017

Les données analysées révèlent que le temps écoulé entre la date officielle de soumission d'une proposition de financement par un PMA et son approbation par le FVC est assez important, même pour les projets soumis via le processus simplifié (SAP). **La ligne médiane de la durée d'approbation de tous les projets PMA au niveau du FVC a été évaluée à 619 jours ou 21 mois. Cela pourrait représenter une moyenne de 6 à 7 cycles d'examens de proposition du financement** au niveau du Secrétariat du FVC et / ou de l'ITAP, étant donné que la soumission est faite tous les trimestres conformément au calendrier de soumission des projets du FVC. La durée d'approbation la plus courte pour les projets PMA a été de 113 jours (environ 4 mois) et la plus longue a été de 1727, soit 58 mois ou près de 5 ans(cf. figure suivante).

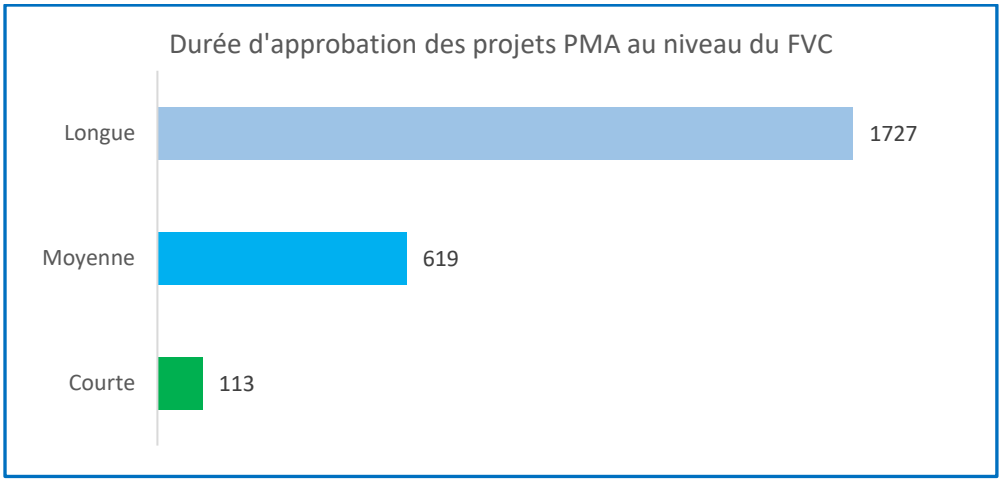

Figure 26: Durée en jours du processus d'approbation de projets PMA au niveau du FVC
Source: Adapté du FVC, données de Juillet 2021

Seules 20 propositions de projet ont enregistré un processus d'examen et d'approbation d'une durée inférieure ou égale à 365 jours (1 an), 27 propositions de projets ont été approuvées dans un intervalle de 1 à 2 ans et le reste (22 projets) a enregistré une durée d'approbation allant de 3 ans à plus de 4 ans. En termes de domaine, les projets d'adaptation enregistrent la durée moyenne la plus longue avec 22 mois (près de 2 ans) contre 20 mois pour les projets d'atténuation et les projets transversaux.

Ces délais n'incluent pas le temps de préparation du projet qui peut varier de 6 mois à plus d'un an selon le type de projet, la capacité de l'entité accréditée à conduire le processus, la réactivité du point focal du FVC ou l'autorité nationale désignée (AND) du FVC à fournir des informations, données et / ou conseils à l'entité accréditée, le cas échéant, sont autant de facteurs qui peuvent faire prolonger le temps entre la soumission et l'approbation d'une proposition de projet. La période d'incubation des projets soumis par les PMA peut donc varier de 2 à 4 ans selon les données analysées. Même s'il existe la possibilité de soumettre plusieurs propositions en même temps, les pays, et par la suite les entités accréditées qui les soutiennent, n'auraient pas la capacité de le faire. À ce rythme, les PMA seront-ils en mesure de mettre en œuvre les actions climatiques proposées dans leurs CDN actuelles et celles qui viennent du processus de révision en cours dans beaucoup de pays ?

En outre, la longue durée d'incubation des projets signale une faible capacité des pays à s'ancrer véritablement dans le processus du Fonds. Pourtant les PMA ont bénéficié des projets d'appui préparatoires « Readiness » qui sont destinés à renforcer leurs capacités pour la finance climatique. Selon le programme d'appui préparatoire, chaque pays en développement peut bénéficier jusqu'à 1 million USD par an pour le soutien lié au renforcement des capacités institutionnelles, à la coordination, aux politiques et à la planification, et à la programmation des investissements. Sur ce montant global, les AND/ point focaux peuvent demander jusqu'à 300 000 USD par an en soutien direct pour aider à établir ou renforcer leur capacité pour répondre aux besoins du Fonds. Le FVC peut également fournir un renforcement des capacités des organisations nationales ou régionales (entités à accès direct) cherchant à être accréditées auprès du Fonds, une fois qu'elles sont désignées par les AND de leur pays. **Sur la période de 2015 à Juillet 2021, 141 projets « Readiness » d'un montant de 106 millions USD ont été approuvés au profit des PMA. 126 de ces Readiness sont en cours de mise en œuvre et un décaissement de 50,9 millions USD a été déjà effectué, soit 48% du montant total approuvé**. Malgré toutes ces facilités mises en place par le FVC pour renforcer les capacités des pays

et leurs entités, la mobilisation du financement reste encore limitée comme l'indiquent les résultats présentés dans cette analyse.

Photo by Zbynek Burival

Photo by Zbynek Burival

Conclusion

La présente analyse fait ressortir un faible niveau de mobilisation des ressources du FVC par les PMA et implique un certain nombre de questionnements et de réflexions. Même en incluant les projets régionaux et multi-pays, les chiffres restent faibles par rapport aux ambitions de mobilisation de ressources définies dans les Contributions Nationales Déterminées (CDN) en cours d'actualisation.

La longue durée entre la soumission et l'approbation des propositions de projets interpelle sur plusieurs fronts. Elle s'avère contre-productive pour la mise en œuvre des projets concourant à l'atteinte des objectifs climatiques stratégiques tels que ceux contenus dans les CDN et autres documents dont la mise en œuvre est périodique. Cela ne répond non plus à l'urgence climatique en matière de résilience. Elle interpelle aussi sur la nécessité pour les entités accréditées, surtout d'accès direct nationales de renforcer leurs capacités pour produire des propositions de projet de qualité technique robuste qui pourront réduire significativement le nombre de demandes d'amélioration technique que peut exiger le Secrétariat du Fonds après soumission. Ceci aiderait beaucoup à réduire le temps de révision des propositions. Aussi, la décision du Conseil d'Administration du Fonds lors du 25eme conseil, d'augmenter le nombre des membres du comité consultatif technique indépendant de 6 à 10 avant la fin de l'année 2020[16], permettra-t-elle de réduire le temps d'évaluation des propositions, aboutissant à une approbation plus rapide. En outre, peut-être est-ce le moment pour le Conseil d'Administration du Fonds de sérieusement considérer la proposition controversée qui serait que le FVC ait des représentants dans les régions et des équipes hors de Songdo qui aident les pays dans la préparation des projets, comme d'autres institutions financières le font ; peut-être que cela doit être le futur du fonds, pour être plus présent sur le terrain aux côtés des pays et des entités accréditées pour le formulation et la mise en œuvre des projets dans les meilleurs délais.

Le faible niveau de décaissement pour les projets approuvés, y compris même ceux approuvés depuis plus de 5 ans signale que des efforts doivent être faits aussi bien au niveau des pays et des entités accréditées pour mettre en place dans les meilleurs délais les conditions exigées après approbation pour permettre un décaissement effectif permettant la mise en œuvre du projet dans les temps. Ces conditions pourraient s'agir des études techniques telles que les analyses de vulnérabilité, les études de faisabilité, les impacts environnementaux et sociaux, les trajectoires des émissions, etc., de même que les arrangements juridico-légaux et financiers nécessaires avant le premier décaissement. Au niveau du Fonds, des efforts déjà entamés pour rendre les différentes étapes de financement des projets plus fluides et simplifiés à savoir l'approbation, le décaissement, le suivi de la mise en œuvre doivent continuer pour permettre aux PMA de pouvoir commencer l'exécution des projets approuvés dans les temps et atteindre les objectifs climatiques, surtout dans cette phase actuelle de la mise en œuvre des nouvelles CDN.

L'accréditation de la vaste majorité des entités d'accès direct des PMA aux micro et petits projets les limite dans la mobilisation des financements de gros volumes, à moins qu'elles puissent porter plusieurs de ces projets en même temps ou très régulièrement auprès du Fonds- ce qui n'est pas probable à cause des capacités restreintes de ces entités à développer et soumettre plusieurs propositions à la fois. Ceci exige alors une réflexion stratégique pour les décisions d'accréditation des

[16] Decision B.25/09

PMA : serait-il stratégiquement plus avantageux pour un PMA d'investir dans l'accréditation aux micro- et petits projets de plusieurs entités nationales ou serait-il plus astucieux d'investir dans le renforcement des capacités techniques et fiduciaires, des normes environnementales et sociales d'une entité déjà accréditée pour lui permettre à la révision de son accréditation de se positionner pour une accréditation aux projets de tailles plus conséquentes ? C'est à chaque PMA de faire des choix qui permettent d'atteindre les objectifs de mobilisation de la finance climatique et d'accélérer la mise en œuvre des projets, spécialement dans les années à venir qui verront la nécessité de mettre en œuvre les nouvelles CDN.

L'accès au FVC nécessite que les porteurs de projets élaborent et soumettent des propositions de projets conformes aux exigences du Fonds. Ces exigences concernent, entre autres, les 6 critères d'investissement ou d'éligibilité des projets et constituent la base du processus d'évaluation et d'approbation par lequel le Conseil d'Administration prend les décisions concernant le financement d'un projet / programme donné. Quelles sont les mesures mises en place au niveau des PMA pour s'assurer que les propositions de projets développées satisfassent effectivement ces exigences techniques du Fonds et que les comités de révision technique des propositions de projet au niveau national disposent des expertises requises pour relever les manquements techniques sur lesquels les entités développant les propositions pussent les améliorer ? Telles sont les questions d'une liste non-exhaustive, qui peuvent guider les PMA dans la préparation stratégique du renforcement de leur capacité en tirant profit des différents moyens et instruments d'appui disponibles auprès du FVC. Les prochaines étapes de cette analyse qui font l'objet de documents séparés, surtout l'analyse des facteurs de succès des projets approuvés par le FVC pour les PMA, permettront d'apporter une lumière sur les aspects techniques du développement de propositions de projets robustes pour le FVC.

Références

A Propos du Fonds Vert pour le Climat, disponible à : https://www.greenclimate.fund/
IMPACT project, disponible à : https://climateanalytics.org/projects/impact-climate-action/
Climate Analytics (2017), Synthèse des CDNs des PMAs, dispnible à : https://climateanalytics.org/publications/2017/synthesis-of-the-least-developed-countries-ndcs/
Portefeuille des Projets du Fonds Vert pour le Climat, disponible à : https://www.greenclimate.fund/projects
Tableau de Bord des Projets du Fonds Vert pour le Climat, disponible à : https://www.greenclimate.fund/projects/dashboard
Publications du Fonds Vert pour le Climat, disponible à : https://www.greenclimate.fund/publications
Base de données des décisions du conseil d'administration, disponible à : https://www.greenclimate.fund/boardroom/decisions
Base de données des publications et documents du Fonds Vert pour le Climat, disponible à : https://www.greenclimate.fund/publications/documents
Les Entités Accréditées du Fonds Vert pour le Climat, disponible à : https://www.greenclimate.fund/about/partners/ae
Base de données des Autorités Nationales Désignées du Fonds Vert pour le Climat, disponible à : https://www.greenclimate.fund/about/partners/nda
GCF (2021) Rapport du conseil d'administration du 28 juin au 1er Juillet 2021, disponible à : https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-b29-14_1.pdf
GCF performance metrics (2021), disponible à: https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-performance-metrics_9.pdf
Green Climate Fund (2020), GCF Spotlight: Least Developed Countries (LDCs), disponible à: https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-spotlight-ldc_0.pdf
Fonds Vert pour le Climat (2021), Aperçu du FVC : Portefeuille de projets, disponible à : https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-project-portfolio-fr.pdf
GCF (2021), Financing Climate Action, disponible à : https://www.greenclimate.fund/document/financing-climate-action
GCF (2020), GCF in brief :private sector financing, disponible à : https://www.greenclimate.fund/document/gcf-brief-private-sector-financing
GCF (2020), GCF Spotlight : Least Developed Countries (LDCs), disponible à : https://www.greenclimate.fund/document/gcf-least-developed-countries-factsheet
GCF (2020), GCF Spotlight : Africa, disponible à : https://www.greenclimate.fund/document/gcf-africa-factsheet
UNFCCC NAP Central (2020), National Adaptation Plans from developing countries https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/News/Pages/national_adaptation_plans.aspx
GCF (2020), Twenty fifth meeting of the Board, 10-12 March 2020, Décision B.25/09, disponible à : https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-b25-15.pdf
GCF (2018), GCF in brief : Readiness, disponible à : https://www.greenclimate.fund/document/gcf-brief-readiness